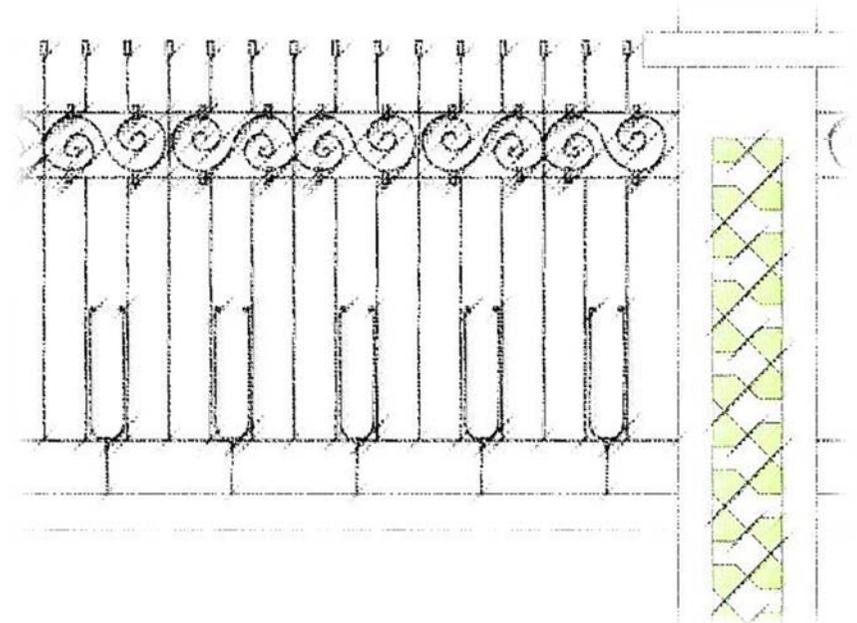
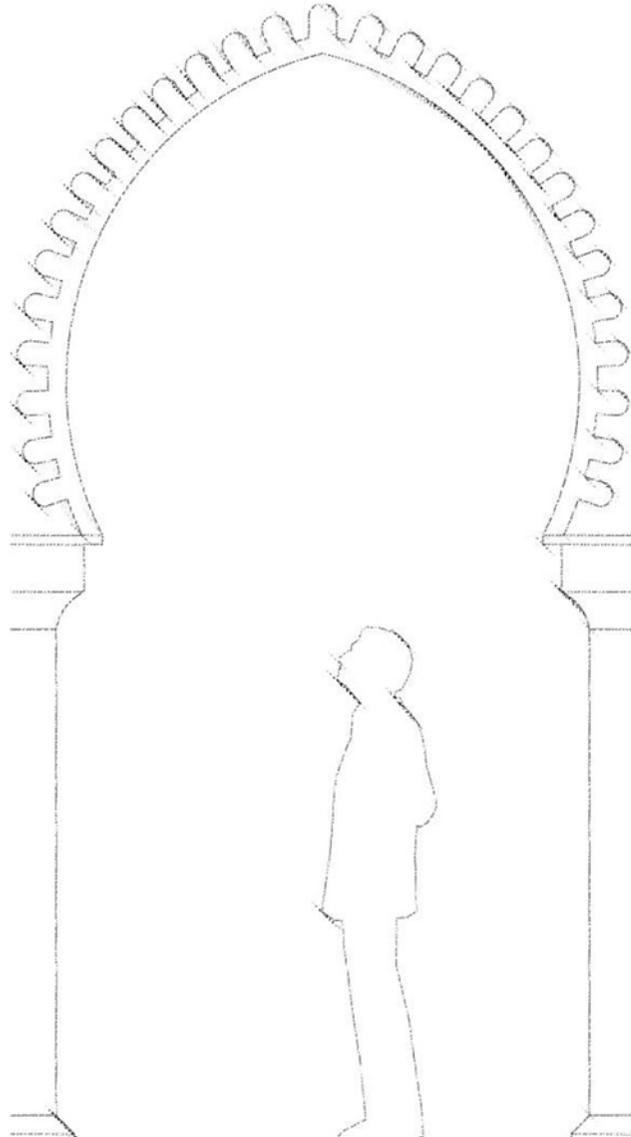


CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE

Province Fahs Anjra

Novembre 2012



SOMMAIRE

INTROCUCTION	2
APERCU HISTORIQUE.....	3
PREMIERE PARTIE : SYNTHESE DIAGNOSTIC & RECOMMANDATIONS.....	5
SYNTHESE DIAGNOSTIC	
RECOMMANDATIONS	
DEUXIEME PARTIE: FICHES D'ORIENTATIONS.....	20
I- THEME I: ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION	
I-1 : MATERIAUX ET COULEURS	
I-2 : DETAILS ARCHITECTONIQUES	
I-3 : PROPOSITIONS ARCHITECTURALES	
II- THEME II: AMENAGEMENT URBAIN	
II-1 TRAITEMENTS DE SOL	
II-2 MOBILIER URBAIN	
II-3 ECLAIRAGE PUBLIC	
II-4 EXEMPLES D'AMENAGEMENTS	
III- THEME III: PAYSAGE	
III -1 : PAYSAGES REMARQUABLES A VALORISER	
III -2 : ESPECES VEGETALES PRECONISEES	
III -3 : TRAITEMENTS PAYSAGERS EN MILIEU URBAIN	
III -4 : TRAITEMENTS PAYSAGERS EN MILIEU RURAL	
CONCLUSION	96

INTRODUCTION

Créée en 2003, la Province de Fahs-Anjra, est limitée au Nord par le Déroit de Gibraltar et la Mer Méditerranée, à l'Ouest par la Préfecture de Tanger-Asilah, au Sud par la Wilaya-Province de Tétouan et à L'Est par la Préfecture de Mdiq-Fnideq. D'une superficie de 760 km², La province est constituée de 7 communes rurales :

- Commune rurale de BAHRAOUIYINE
- Commune rurale de MELLOUSSA
- Commune rurale de JOUAMAA
- Commune rurale d'ANJRA
- Commune rurale de KSAR SGHIR
- Commune rurale de KSAR MAJAZ
- Commune rurale de TAGHRAMT



La province de Fahs Anjra dispose d'un patrimoine bâti et paysager fortement identitaire et d'espaces naturels de grande qualité, qui constituent un élément essentiel de la qualité du cadre de vie et de l'attractivité de son territoire. Toutefois, de nos jours, et face à la fragilité de certains des équilibres hérités et face à la rapidité des changements opérés, notamment avec la réalisation du complexe portuaire Tanger Méditerranée et ses infrastructures d'accompagnement ainsi que l'initiation de zones d'urbanisation nouvelles, et de zones industrielles d'envergure, la maîtrise de l'évolution qualitative des paysages et de l'architecture constitue un enjeu majeur.

En effet, le bâti ancien souffre de nombreuses interventions non respectueuses de sa valeur originelle, dues à une méconnaissance de ses caractéristiques majeures, des techniques de construction traditionnelles et de la disparition progressive de l'utilisation de matériaux locaux au profit de produits contemporains standardisés.

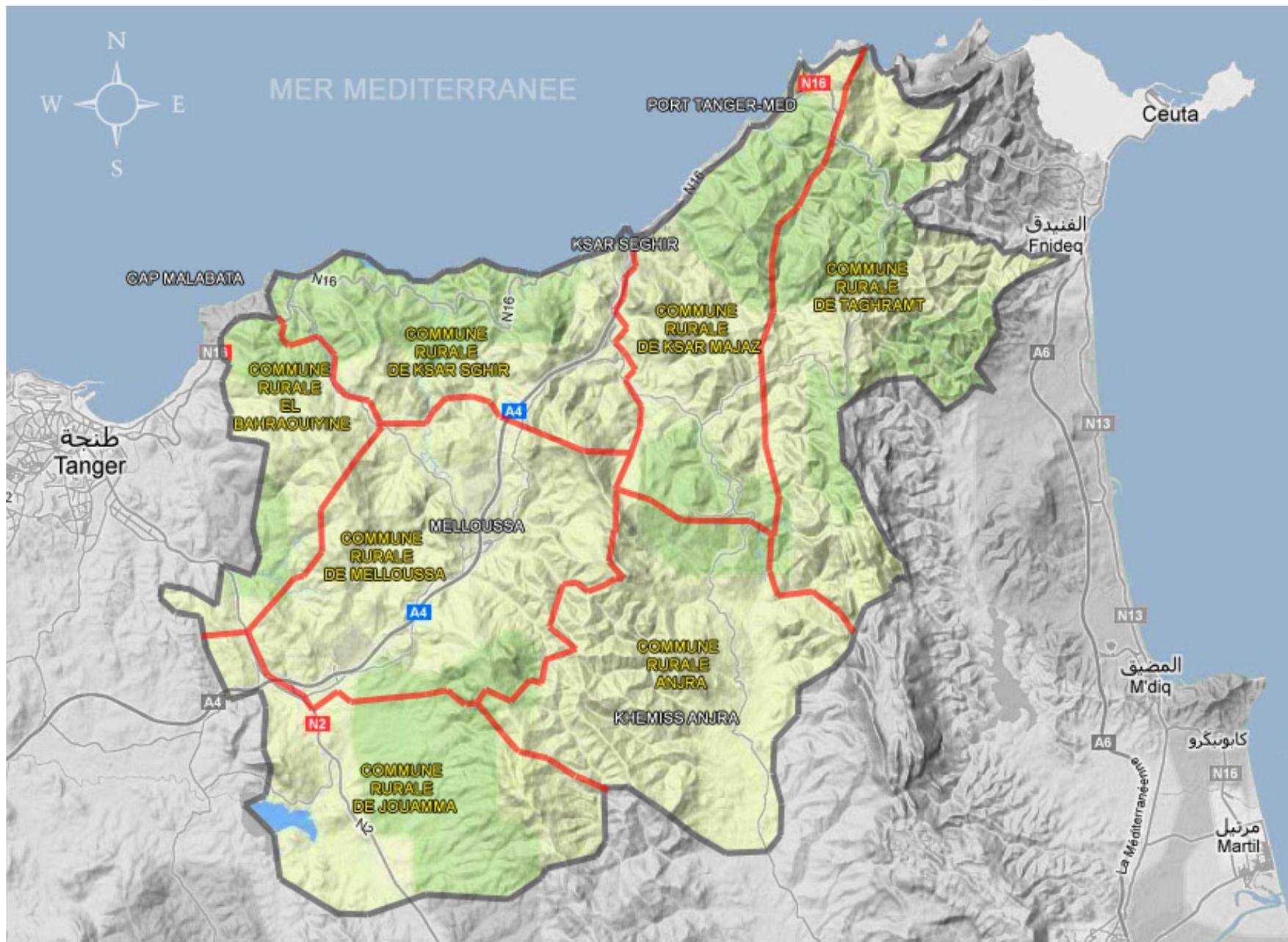
Ainsi, et dans un souci de préservation et de mise en valeur de ce patrimoine, l'Agence Urbaine de Tanger a initié l'élaboration de la charte architecturale et paysagère. Cette charte servira de cadre référentiel pour les institutions et les professionnels afin d'encadrer toute action de construction nouvelle, de restauration de celles anciennes présentant une valeur architecturale et historique, ainsi que pour les aménagements paysagers, et ce, dans le respect de la qualité du patrimoine architectural et du paysage naturel et urbain existants. Il s'agit de puiser dans le patrimoine de la province pour établir un langage architectural et d'aménagement spécifiques, qui permettront à terme, de créer une identité local forte.

Le présent document se compose de deux parties distinctes:

Une première partie qui présente une synthèse de la phase diagnostic, ainsi que des recommandations d'ordre général: ce sont les grandes orientations et les actions à entreprendre pour améliorer et structurer la production architecturale et paysagère de la province.

Une deuxième partie, qui est présentée sous forme de fiches d'orientation et d'encadrement, qui traitent les trois aspects abordés: l'architecture et construction, les espaces publics, ainsi que le paysage. Les fiches comportent une partie écrite explicative, ainsi qu'une partie graphique démonstrative.

DECOUPAGE ADMINISTRATIF DE LA PROVINCE FAHS-ANJRA



APERCU HISTORIQUE

De par sa position géographique dans le Déroit de Gibraltar et sa proximité du continent européen, la région de Fahs Anjra, faisant partie du « Tangérois », possède une fonction naturelle de "pont" privilégié entre les deux rives de la Méditerranée. Les échanges entre les rives méditerranéennes des deux continents africain et européen dans la zone du Déroit existent depuis l'aube du temps.

Sa frange côtière méditerranéenne appartenant à celle de la péninsule tingitane est très hospitalière. Elle offre dans les zones de roche tendre et au niveau des cours d'eau des débouchés qui correspondent à des baies favorisant l'accès par la voie maritime: Oued Alyane, Sidi Kankouch, Ksar Seghir, Oued al-Marsa et Belyounech.

L'installation de l'Homme aux époques préhistoriques (Paléolithique et Néolithique), a été assurée par La présence de nombreux abris et grottes ainsi que l'abondance du gibier qui était favorisé par le passage des oiseaux et des poissons migrateurs. L'abondance des sites préhistoriques découverts récemment dans la zone Belyounech – Oued Alyane témoigne de la densité et de l'ancienneté du peuplement, et ce déjà, durant le Paléolithique moyen et l'Epipaléolithique. Vers 25.000 ans, a eu lieu un déplacement de l'homme atérien vers la rive européenne et de l'homme solutréen vers la rive africaine à travers le Déroit. Les Ibéromaurusiens seraient arrivés au Maroc par le Déroit de Gibraltar, car les îles au milieu du Déroit existaient encore (elles seront immergées environ 18000 ans avant J.-C.

Au cours du Néolithique, vers 6500 ans avant J.-C., des navigateurs venus de l'Espagne actuelle ont traversé le Déroit de Gibraltar. Plusieurs vestiges matériels témoignent aussi de la présence phénicienne et romaine dans le territoire de Fahs Anjra.

Le plus ancien historien et géographe qui a cité le toponyme Anjra est Léon l'Africain dans sa « Description de l'Afrique » (1526) en rapportant que « les gens de ce pays coupaient les arbres pour fabriquer des navires à Ksar Sghir qui disposait d'un arsenal »

Selon les chroniqueurs musulmans, Les Anjra, en tant que tribu et territoire faisaient partie à l'origine de la tribu Masmouda du Nord, constitué essentiellement par le groupe des Ghomara. Au fil de l'histoire, ce substrat d'origine, s'est enrichi par les apports culturels des populations qui se sont rendus au Maroc : les phéniciens, les romains, les arabes, les expatriés de l'Andalousie et l'ensemble des populations du bassin méditerranéen.

La toponymie actuelle référant aux localités du territoire de Fahs Anjra ainsi que celle désignant l'orographie (monts, oued, sources), est en grande partie en langue arabe, (Koudiet, Ayn, Jbel, Dehar, Khandek, Ramla, etc....). A cela s'ajoute la contribution et l'apport des gens de l'Andalousie vers cette région au lendemain de l'expulsion de 1492 ou plus particulièrement à partir de 1606. Plusieurs familles se sont installées à Anjra. D'ailleurs le mouillage de Ksar Sghir a servi de port de débarquement.

Ayant débuté en 1912, le protectorat espagnol a duré jusqu'en 1956, date à laquelle l'indépendance du Maroc fut acquise. La région du Maroc sous protectorat comprenait alors les régions du nord jusqu'à la rivière Melwia à l'est. Cette période a laissé elle aussi son empreinte sur le patrimoine de la province.

PREMIERE PARTIE:
SYNTHESE DIAGNOSTIC & RECOMMENDATIONS

PATRIMOINE ARCHITECTURAL

PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE

L'abondance des sites découverts lors des prospections archéologiques entreprises récentes (2009 et 2010) dans la zone Belyounech – Oued Alyane témoignent de la densité et de l'ancienneté du peuplement, et ce déjà, durant le Paléolithique moyen et l'Épipaléolithique. Les principaux sites archéologiques connus à ce jour dans la province de Fahs-Ajra sont les suivants:

- La ville historique de Ksar Seghir, qui occupe un emplacement stratégique sur la côte septentrionale de la péninsule tingitane, au fond d'une baie protégée par un contrefort naturel. Une occupation phénicienne puis romaine du site semble avérée et lors de la conquête islamique, une forteresse y fut édifée sous les Almoravides (1056-1147).

- El Benyan : Il s'agit de vestiges archéologiques d'un camp militaire d'époque romaine construit à la fin du III^{ème} siècle et qui dura pendant tout le IV^{ème} siècle. Il se situe à 22 km à l'Est de Tanger sur la route nationale n° 2 entre Tanger à Tétouan.

- Usine de salaison Zahara : Il s'agit de vestige de bassins salaison de poisson. Cet établissement a été découvert pendant les années cinquante sur la plage située au Sud de la tombe Sidi Zahara. Il date de l'époque romaine (II^{ème} siècle).

- Usine de salaison d'Oued al Marsa : il s'agit de vestiges archéologiques. Il se situe aux environs du marabout de la plage d'Oued al Marsa. Il date de la même période que ceux de Zahara.

- Borj d'Oued Ghlala : Il s'agit d'une tour historique sise à l'intérieur de la cour parking de l'actuel café-restaurant « Oued Ghlala » qui se situe à la limite ouest des travaux de constructions du Port Tanger Med.

Quelques sites et zones à risque archéologiques du littoral de Fahs Anjera



- 1 Le site archéologique de Ksar Seghir
- 2 Le site de Dhar d'Asqfane
- ◆ Usine de salaison de Zahara
- La tour de Oued Ghlala
- ▲ Site archéologique médiéval et Bunkers
- ★ Seinal site du fort portugais



Citadelle Ksar Seghir



Borj d'Oued Ghlala

HABITAT VERNACULAIRE

Avant l'introduction des procédés techniques et des matériaux de construction modernes, toutes les constructions en dur étaient réalisées par recours à la pierre, matériau fourni en abondance par la formation géologique du territoire. La profession du « maallem hajjar », maître-maçon spécialisé dans la construction en pierres était fortement présente dans la région, en raison de l'épanouissement que connaissait l'architecture en pierre jusqu'au début des années quatre-vingt.

La forte pluviométrie de la région a favorisé l'adoption du système de toitures en pente, qui a eu pour conséquence, de générer des plans de modules de forme rectangulaire, et ce pour faciliter la mise en œuvre et la géométrie de la couverture en pente.

Les techniques de construction varient sensiblement selon les zones et les matériaux disponibles, Les murs extérieurs porteurs étaient généralement construits en maçonnerie de pierre non taillée, quand, exceptionnellement, celle-ci n'était pas disponible, elle était remplacée par des blocs en terre crue de grandes dimensions. Le mortier utilisé était fabriqué par un mélange de chaux et de sable. Les murs étaient enduits avec les mêmes matériaux et blanchis à la chaux, avec des soubassements colorés par un mélange de Nila et de chaux.

Après des siècles d'affinages et d'ajustements effectués par la population elle-même, cette forme d'habitat, écologique par essence, est aujourd'hui menacée de disparition.



Maison du Caid Tribek au Dchar Bou Abbad.: Entrée principale



Maison du Caid Tribek au Dchar Bou Abbad.: couverture en tuile de terre cuite plate



Quelques détails d'ouvertures

PERIODE ESPAGNOLE

Le patrimoine bâti datant de la période espagnole est constitué principalement par des casernes militaires, des équipements sociaux, quelques hôpitaux, et des écoles. Le centre ancien du village de Melloussa est le plus important groupement, et comporte un aménagement urbain avec une école, un bureau de poste, un souk, et des habitations. D'autres installations existent encore, sur les hauteurs des zones reculées, ainsi que dans les emplacements qui étaient jugés stratégiques durant la période coloniale. Les travaux de construction étaient pilotés par un personnage clé du protectorat, à savoir le contrôleur militaire (Interventor Militar), qui se devait d'être un parfait connaisseur de la réalité sociale, culturelle et politique du lieu où il exerçait son métier, cela a poussé un certain nombre de ces militaires à développer un style architectural propre à la région nord en général. C'est un style qui a essayé de faire la synthèse de la culture locale, intégrant des éléments de l'architecture musulmane andalouse, avec des techniques de construction modernes pour l'époque. Ce patrimoine est aujourd'hui soit à l'abandon, soit en cours d'utilisation par des administrations ou des privés.



Bâtiment sur les hauteurs de Melloussa, avec des murs en pierre enduits et peints à la chaux.



Portail du souk de Melloussa

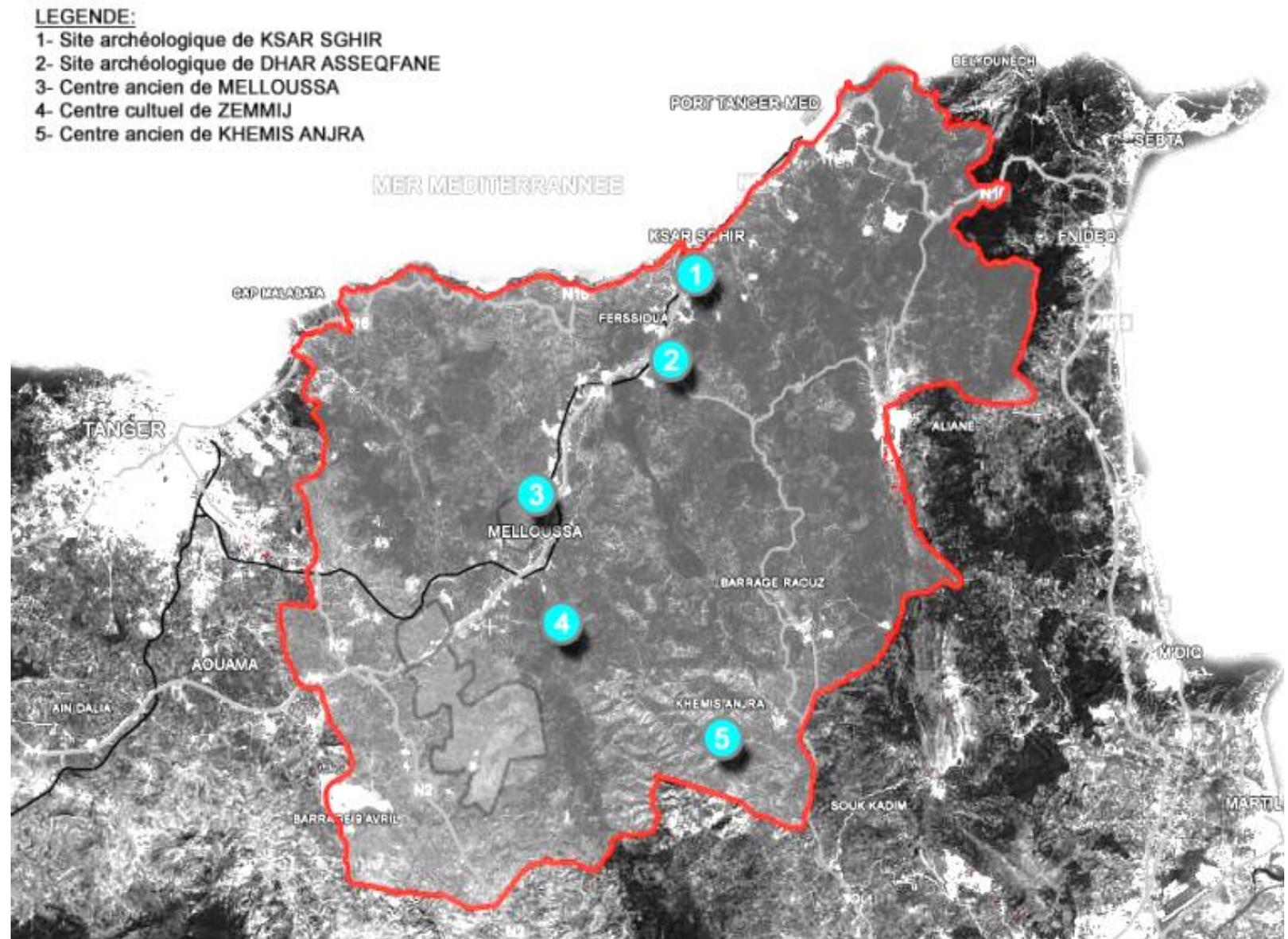


Ancienne caserne militaire à Melloussa

ZONES D'INTERET PATRIMONIAL

Hormis les sites archéologiques qui ont été abordés de façon plus détaillée plus haut, la carte ci-contre présente les principales zones d'intérêt patrimonial de la province, et qui devront faire l'objet d'un périmètre de protection. Les opérations de construction et d'aménagement feront l'objet d'une approche appropriée, visant le respect et la préservation de ces différents sites.

Outre les aspects purement réglementaires, La procédure d'instruction des dossiers de demande d'autorisation de construire dans ces périmètres devront prendre en compte l'intégration et le respect des données patrimoniales. L'intervention des services du ministère de la culture dans les commissions d'instruction est fortement conseillée.



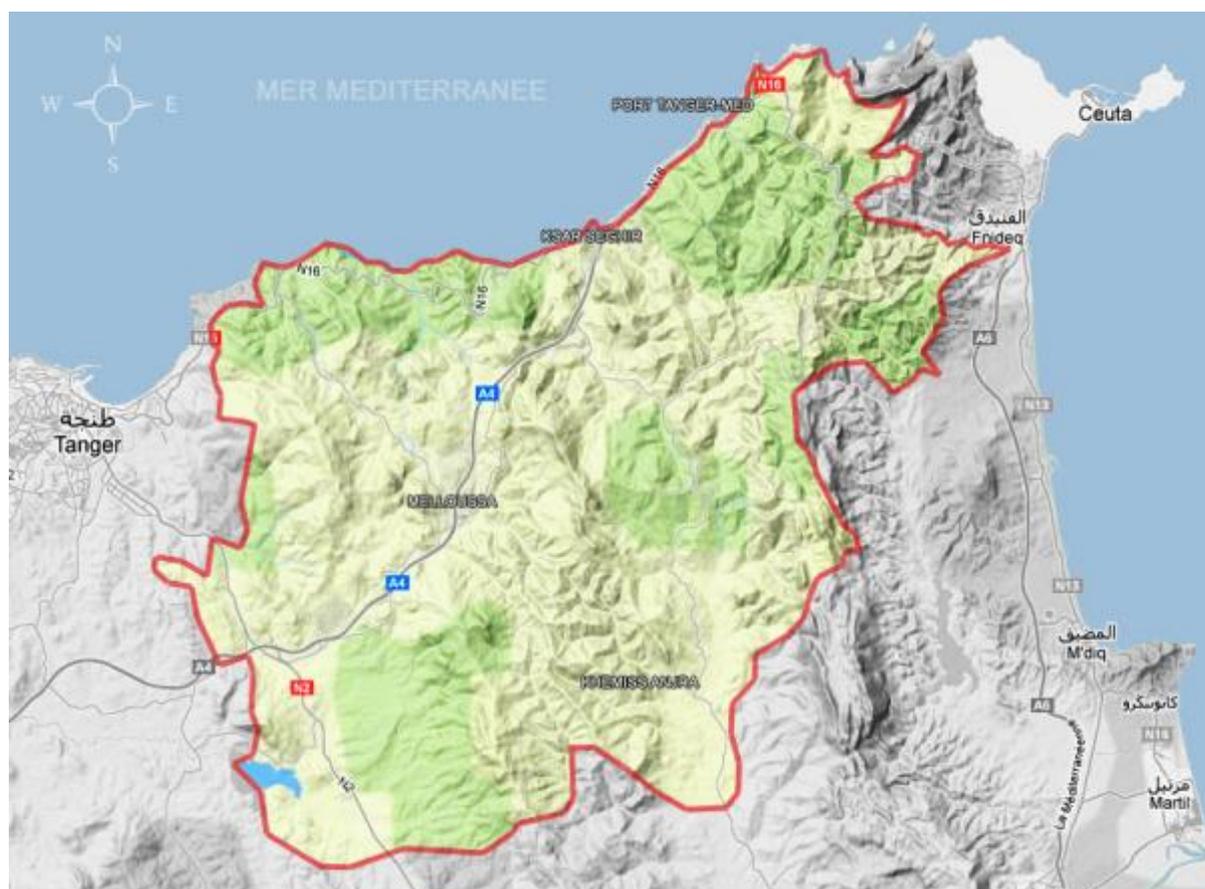
PATRIMOINE URBANISTIQUE

IMPLANTATION HUMAINE

Le cadre naturel a pesé de tout temps sur l'implantation de la population dans le territoire de Fahs Anjra. La configuration du réseau hydrographique compartimente le territoire en bassins versants. Il s'agit des bassins versants d'Oued Alyane, d'Oued Sghir et d'Oued al Marsa de taille assez importante, et de ceux de Sidi Kankouch, Oued Ghlala et de Dalya. C'est à travers ces voies que le territoire de Fahs Anjra avait toujours entretenus la communication avec la mer et l'autre rive de la Méditerranée. Ils constituaient des débouchées naturels et uniques, qui ont contribuées dans la circulation des gens et des biens à travers cette région et l'implantation des populations dans leur amont et sur les crêtes en laissant les versants pour la pratique des activités liées à l'agriculture. L'habitat qui parsème ce territoire est un habitat groupé comptant souvent plusieurs maisons qui sont disséminées au milieu de petite parcelles et de jardins irrigués pendant l'été. L'habitat s'organise en Dhour, avec au-dessus une forêt ou un pâturage pour les caprins, et en-dessous commencent les terres de labour, les jardins-potagers et vergers (jnan, et ghers), bassins intérieurs, plaines du pourtour du massif ou rives d'oueds.



Groupement d'habitations sur les hauteurs (commune rurale ANJRA)

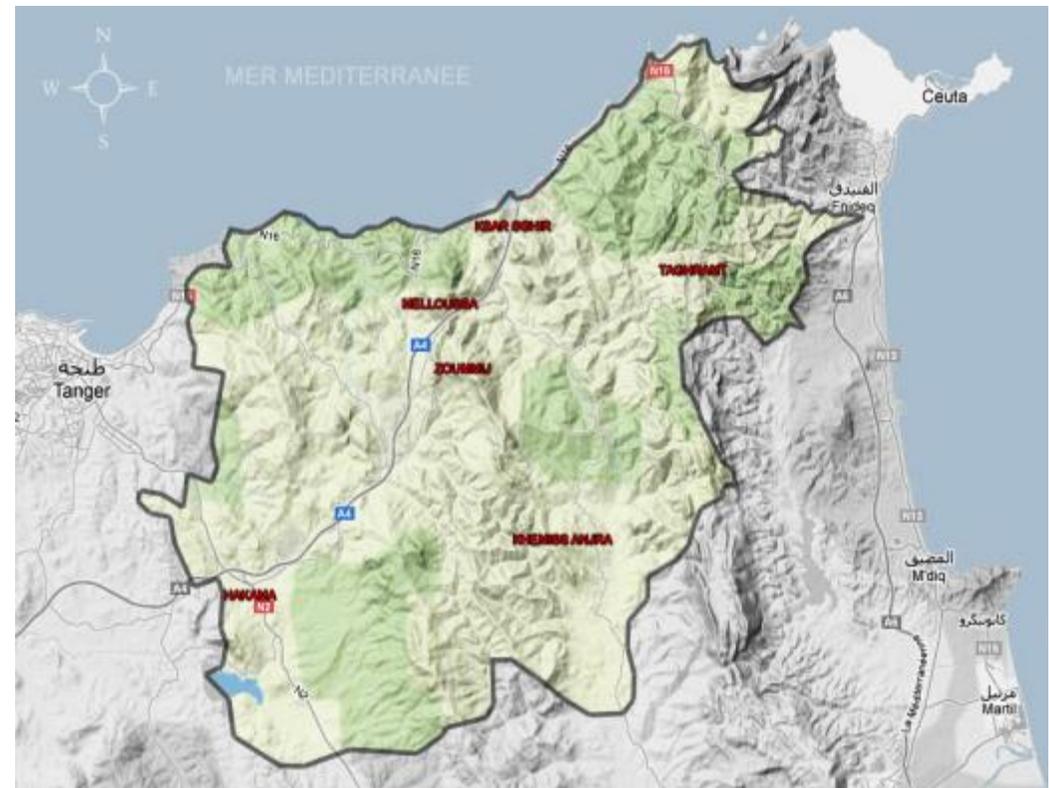


Les principaux bassins versants de la province Fahs-Anjra.

AGGLOMERATIONS ANCIENNES

Le territoire de la province de Fahs-Anjra compte 6 agglomérations anciennes principales:

- **Ksar Sghir**: l'agglomération qui regroupe aujourd'hui les deux communes de Ksar Sghir et Ksar Majaz est le résultat d'une longue histoire qui a commencé durant l'antiquité et qui s'est renforcée avec l'arrivée de l'islam, la conquête d'Al Andalous, le retour des expatriés d'al andalous, ainsi que durant la période de l'occupation espagnole au 20^{ème} siècle.
- **Melloussa**: la localité de Melloussa a connue son essor durant la période espagnole, avec la création d'un noyau urbain destiné essentiellement aux fonctionnaires et militaires espagnoles ainsi que leurs familles.
- **Khemiss Anjra**: de par sa position, cette localité a toujours joué un rôle de souk hebdomadaire régional.
- **Tlet Tghramt**; dans une moindre mesure que Khemiss Anjra, cette localité a joué le rôle de souk, et a connu un développement durant la période espagnole, vu sa position stratégique
- **Zoummij**: Le douar Zoummij abrite en son sein le mausolée sidi Ahmed Ben Ajiba. Ce saint homme fut l'un des premiers soufis de la Tarika Derkaouia. Il est né aux environs de 1747 à Khemiss Anjra, son mausolée accueille annuellement une manifestation organisée par la « Tarika Derkaouia ».
- **Hakama**: la localité de Hakama a été, durant la période espagnole, un poste de contrôle important. Sa position sur la RN2, ainsi que sa proximité de la ville nouvelle de Chrafate en fait un centre qui est appelé à se développer dans l'avenir.



Les principales agglomérations anciennes



Hakama



Zoummij



Ksar Sghir



Melloussa

PATRIMOINE PAYSAGER

ESPECES VEGETALES

Le climat méditerranéen à influence atlantique est à l'origine d'une végétation riche et endémique. C'est un climat de type subhumide : doux et humide. La région connaît une pluviométrie moyenne de 800 mm/an. Le chergui (vent d'est) est le vent dominant dans la région. Les températures en-deçà de 0°C et au-delà de 40°C sont exceptionnelles.

La végétation locale donne naissance à trois grandes entités paysagères:

La première entité est formée par la présence de plante type buisson, arbuste et rampant. Essences présentes principalement dans les plaines littorales, les zones montagneuses, ainsi que les terres non cultivées.

La deuxième entité est un paysage dit de culture, dû à l'utilisation des terres par la population pour l'agriculture. Essences présentes principalement dans les plaines de bas coteaux, et certaines pentes douces ne dépassant pas les 20 %.

La troisième entité est quant à elle formée par des forêts plantées durant les dernières années (essentiellement des conifères). Essences présentes principalement dans les plaines montagneuses.



ESSENCES PRÉSENTES PRINCIPALEMENT DANS LES PLAINES LITTORAL

Pinus pinea // *Schinus terebinthifolius* // *Chamaerops humilis* // *Nerium oleander* // *Genista* sp // *Carpobrotus edulis* // *Plumago* sp // *Cortaderia* sp // *Scabiosa caucasica*



ESSENCES PRÉSENTES PRINCIPALEMENT DANS LES PLAINES DE BAS COTEAUX

Quercus suber // *Quercus coccifera* // *Arbutus unedo* // *Viburnum tinus* // *Phillyrea latifolia* // *Pistacia lentiscus* // *Calluna vulgaris* // *Mentha pulegium* // *Scabiosa caucasica* // *Carlina* sp // *Mantisalca salmantica* // *Briza* sp



ESSENCES PRÉSENTES PRINCIPALEMENT DANS LES PLAINES MONTAGNEUSE

Pinus pinaster // *Pinus halepensis* // *Juniperus oxycedrus* // *Juniperus phoenicia* // *Phillyrea latifolia* // *Pistacia lentiscus* // *Rhamnus lycioides* // *Stauracanthus boivinii* // *Pulicaria odora*

RECOMMENDATIONS

RECOMMANDATIONS POUR LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

▪ Patrimoine architectural

Les sites archéologiques :

Les sites archéologiques majeurs doivent être mis en valeur, et le travail de restauration et de recherche actuellement en cours sur les sites doit être soutenu et renforcé. La province de Fahs-Anjra prendrait alors une autre profondeur historique.

Les environs des sites archéologiques devront être pensés avec soins, en prenant un parti d'aménagement qui prône la discrétion et la mise en scène du site archéologique.

L'habitat vernaculaire :

L'action prioritaire serait de sensibiliser la population sur la valeur du bâti vernaculaire. En effet, suite à nos enquêtes sur le terrain et nos entretiens avec les habitants, il apparaît que les bâtisses anciennes sont souvent perçues négativement : elles symbolisent aux yeux des propriétaires une image de pauvreté et d'insalubrité. Nos visites et l'intérêt que nous avons montré durant l'étude, à souvent amené les propriétaires à considérer d'un regard nouveau ce patrimoine qu'ils ont sous les yeux depuis toujours. Il faut par conséquent encourager la population à préserver elle-même son patrimoine. Il s'agit ensuite d'améliorer et de faire évoluer ces techniques ancestrales, afin de les adapter aux normes de confort et de qualité modernes, et de donner une image prestigieuse à ce patrimoine, à travers l'adaptation des mêmes techniques constructives pour un réseau de gîtes ruraux d'écotourisme ou d'équipements communaux..

Le patrimoine espagnol :

Ce patrimoine que recèle la province constitue une composante importante de l'identité de la province. On peut cependant distinguer deux cas de figure : les bâtiments encore utilisés (comme le bureau de poste et l'école de Melloussa, et certaines habitations dans le milieu rural) d'une part, et les bâtiments abandonnés, principalement des installations militaires, d'autre part. Les bâtiments qui sont encore utilisés doivent être protégés des restaurations maladroites et des ajouts qui se sont accumulés au fil des ans. Les bâtiments qui sont abandonnés doivent être protégés à travers des travaux de restauration et de réhabilitation active.

▪ Constructions contemporaines

- En amont, les documents d'urbanisme doivent proposer des typologies architecturales nouvelles, afin de créer des modèles adaptés au patrimoine architectural local en termes de morphologie et de volumétrie.
- Mettre en place les mécanismes adéquats pour permettre un meilleur encadrement du processus de conception de l'habitat individuel, et assurer la maîtrise de ce dernier par les professionnels du secteur.
- Mettre en place un cahier des charges précis, quant aux informations contenues dans les dessins d'architecture déposés pour les autorisations, ces derniers doivent être suffisamment détaillés et documentés, afin que l'aspect final du bâtiment soit connu au préalable, et de la façon la plus exacte possible lors de l'instruction du dossier.
- Encadrer et développer l'artisanat locale du bâtiment, afin de dépasser le cadre de la production dédiée uniquement aux produits traditionnels dont l'application se limite aux espaces intérieurs, et développer une production adaptée aux nouvelles demandes en terme de construction.

RECOMMANDATIONS POUR LE PATRIMOINE URBANISTIQUE

Les groupements d'habitations rurales:

Les groupements d'habitations obéissant à la logique d'implantation d'origine sont de plus en plus rares. Ce sont les seules contrées où les habitants ont conservés un mode de vie rural authentique et traditionnel. L'activité se limite à l'agriculture et à l'élevage. Afin d'aider cette population à conserver son mode de vie auquel elle est attachée, un série de mesures doivent être prises, à savoir : diversifier et valoriser la production agricole, renforcer l'élevage caprin à travers l'aménagement de parcours pour le pâturage, promouvoir l'écotourisme rural par la création de parcours de randonnées qui relient ces lieux isolés, la valorisation des produits locaux, la création de gîtes ruraux construits selon les techniques et les principes traditionnels.

D'un autre côté, il est impératif de lutter contre la prolifération de l'habitat dispersé, à caractère "moderne". Il est possible de lutter contre ce phénomène, en définissant une surface minimale à construire par hectare, pour les terrains agricoles d'une part, et d'encourager la formation concentrique de l'urbanisation autour des groupements d'habitations anciens.

Les agglomérations anciennes:

Les 6 principales agglomérations anciennes que compte la province possède chacune son caractère propre et son histoire. Ces aspects doivent être mis en valeur, à travers des aménagements urbains adéquats, qui permettront de doter chacun de ces noyaux urbains d'un centre ancien bien lisible. En effet, la notion de "centre ancien" doit être mise en évidence: d'une part à travers les différents documents d'urbanisme, qui doivent appuyer le caractère ancien de ces centres, et les préserver du développement des constructions en hauteur qui peuvent, à terme, effacer le caractère d'origine. D'autre part, mettre en œuvre des aménagements urbains adaptés à chaque centre, en ayant recours aux matériaux et aux aménagements qui respectent et valorisent ces centres.

RECOMMANDATIONS POUR LE PATRIMOINE PAYSAGER

Les essences végétales locales

La région possède une grande variété d'espèces végétales endémiques et parfaitement adaptées au climat de la région. Il faut donc encourager leur utilisation dans les nouveaux projets d'aménagements paysagers, et ne pas hésiter à « détourner » certaines espèces comme l'olivier sauvage, le cactus ou le roseau dans les aménagements paysagers : d'une part le caractère et l'identité de la région sont affirmés, et d'autre part l'utilisation de ces espèces s'inscrit dans un souci d'écologie et de respect de l'environnement par la faible consommation d'eau et de soins dont elles ont besoins.

Les implantations villageoises vernaculaires

Chaque implantation villageoise présente de grandes qualités initiales du point de vue de son organisation, de son architecture vernaculaire et de son inscription paysagère. Ces éléments majeurs de patrimoine que constitue chaque site villageois d'un point de vue paysager, présentent des états très divers du fait de l'existence, ou non, de constructions et d'aménagements contemporains, qui tendent à en altérer l'équilibre. Ces aménagements très caractéristiques du paysage rural doivent être considérés aujourd'hui comme éléments du patrimoine, au même titre que le bâti vernaculaire. En effet, l'élément végétal est constitué d'espèces exclusivement adaptées au climat. D'un autre côté, chaque espèce est utilisée pour une fonction bien précise: fonction de clôture et de défense pour les figues de barbarie, barrière coupe-vent pour les roseaux. Le figuier, qui perd ses feuilles en hiver, fourni un bon régulateur du rayonnement solaire dans l'espace de vie en plein air. Cette approche rationnelle de l'utilisation de l'élément végétal crée une harmonie esthétique qui s'impose.

Les plaines alluviales réservées à l'agriculture

Les plaines alluviales, et les champs réservés à l'agriculture contribuent grandement à la beauté et au caractère des paysages de la province, ces plaines sont aujourd'hui touchées par la prolifération de constructions diverses, en plus du fait que ces implantations anarchiques constituent un risque à cause du caractère inondable de ces terres, le paysage se trouve perturbé par ces constructions, et il serait judicieux de mettre en place les mécanismes nécessaires afin d'interdire ce genre d'implantations.

DEUXIEME PARTIE: FICHES D'ORIENTATIONS

THEME I : ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION

I-1 : MATERIAUX ET COULEURS

- FICHE N° 1 : GAMME DE COULEURS EN FACADE
- FICHE N° 2 : ENDUITS
- FICHE N°3: PIERRE DE TAILLE ET EN PAREMENT DE FACADE
- FICHE N° 4 : BRIQUE PLEINE "MASSISSO"
- FICHE N°5 : TUILES EN TOITURE INCLINEE
- FICHE N° 6 : ZELLIGE EN FACADE
- FICHE N° 7 : FERRONERIE

I-2 : DETAILS ARCHITECTONIQUES

- FICHE N° 8 : SOUSBASSEMENTS
- FICHE N° 9 : ARCADES
- FICHE N° 10: PORTES
- FICHE N° 11 : FENETRES AVEC ARCS
- FICHE N° 12 : FENETRES A LINTEAU DROIT
- FICHE N° 13 : BOIS EN FACADE
- FICHE N° 14 : GARDE-CORPS ET BALCONS
- FICHE N° 15 : MOUCHARABIA ET CLAUSTRAS EN BETON
- FICHE N° 16 : TOITURES INCLINEES
- FICHE N° 17 : ACCROTRES ET COURONNEMENTS
- FICHE N° 18: CLOTURES

I-3 : PROPOSITIONS ARCHITECTURALES

- FICHE N° 19 : EQUIPEMENT PUBLIC: CONCEPTION GENERALE
- FICHE N° 20 : EQUIPEMENT PUBLIC: DETAILS ARCHITECTURAUX
- FICHE N° 21 : HABITAT ECONOMIQUE

I-1 : MATERIAUX ET COULEURS

L'architecture traditionnelle de la région nord en est caractérisée par la blancheur de la chaux pure, ainsi que par de la couleur pastel, résultant du mélange de pigments colorés avec la chaux. Afin d'affirmer et de renforcer cette caractéristique, les façades seront à dominante blanche, avec l'incorporation d'une deuxième couleur pastel, dans une proportion pouvant aller jusqu'à 30 % de la surface. A moins d'être blanches, Les menuiseries ainsi que les volets auront plus de saturation et moins de luminosité, de préférence dans la même gamme que la deuxième couleur de façade. Ainsi, les façades comporteront 3 éléments colorés : la dominante blanche, la deuxième couleur pastel, ainsi que les menuiseries et modénatures saturées.

Des matériaux tels que la pierre ou la brique pleine seront associés uniquement avec des surfaces blanches.

Le référentiel utilisé est le système international de couleurs RAL DESIGN. Les possibilités de composition comporteront des nuances de bleues, de verts, et de gris.

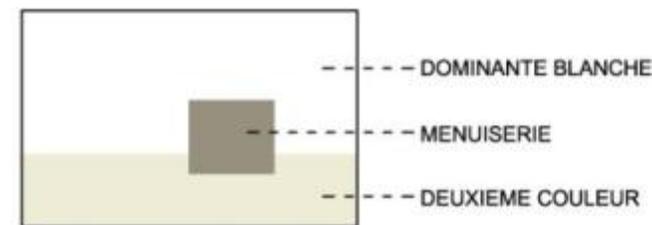
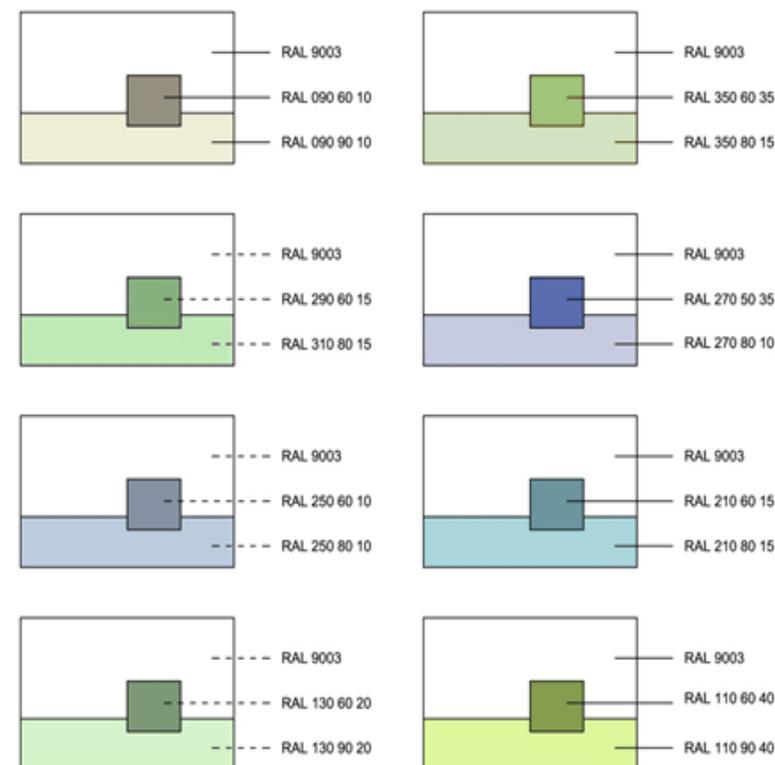


Diagramme simplifié représentant les éléments colorés de façade.



Compositions de Couleurs préconisées selon le code RAL DESIGN

L'enduit est l'élément dominant du traitement des surfaces extérieures dans l'architecture traditionnelle de la province Fahs – Anjra. La surface blanche enduite et peinte à la chaux est l'une des caractéristiques marquante de l'architecture locale.

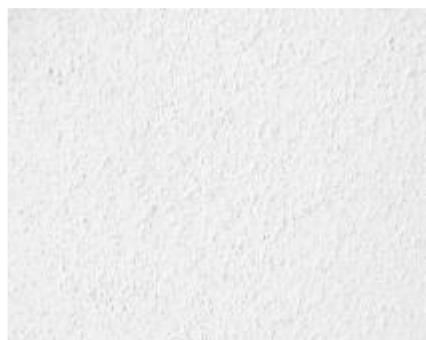
Les enduits auront les finitions suivantes: lisse, en crépis, écrasée, ou brossée.

Eviter les effets de textures "griffés", ou tout effet produisant des lignes de relief.

L'enduit à base de chaux sera préféré à l'enduit de ciment pour ses qualités propres: il permet aux murs de respirer et de travailler, ce qui évite les fissures; on lui reconnaît également des propriétés assainissantes et ses textures donnent un aspect chaleureux et lumineux aux surfaces qu'il recouvre. Les possibilités de couleurs obtenues sont très variées, dépendant des pigments que l'on peut y ajouter. Les couleurs devront cependant se conformer aux prescriptions de la fiche N°1 qui traite des gammes de couleurs en façade.



Bâtiment datant de la période espagnole : Hauteurs de Melloussa



Finition lisse



Finition écrasée



Finition en crépis

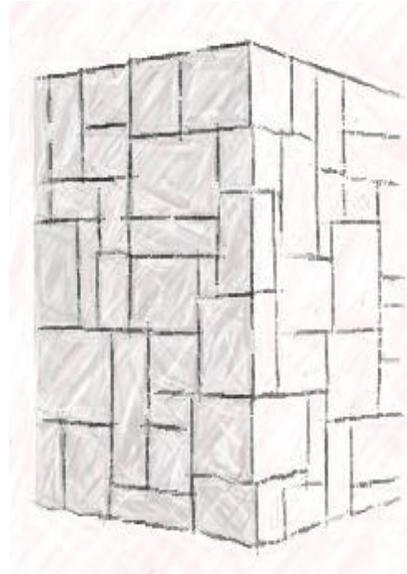


Finition brossée

La province Fahs-Anjra comporte un nombre important de carrières qui fournissent deux types principaux de pierre: une pierre de couleur ocre (Pierre de TAFEZZA), ainsi qu'une pierre grise comportant des teintes qui tirent parfois vers le jaune (Pierre de AIN LAHSEN). La pierre peut être utilisée soit en appareillage massif (surtout pour les murs de clôtures et certains soubassements, soit en parement.

Les joints seront soit secs, soit très fins, dans le cas contraire, le mortier utilisé aura une couleur proche de la teinte de la pierre choisie. Eviter les joints de maçonneries de forte largeur, ou les joints saillants. Eviter les découpages de pierres en losanges, ainsi que toute autre forme géométrique répétitive, cette approche qui vise à imiter le travail du zellige sur la pierre naturelle est à éviter.

Un soin particulier devra être accordé aux angles saillants des parements en pierre. La continuité des joints devra être assurée entre deux faces perpendiculaires pour donner du volume au revêtement.



Continuité des joints entre deux faces perpendiculaires



Porte d'entrée à la citadelle portugaise Ksar SGHIR



Pierre grise d'AIN LAHSEN



Pierre ocre de TAFEZZA



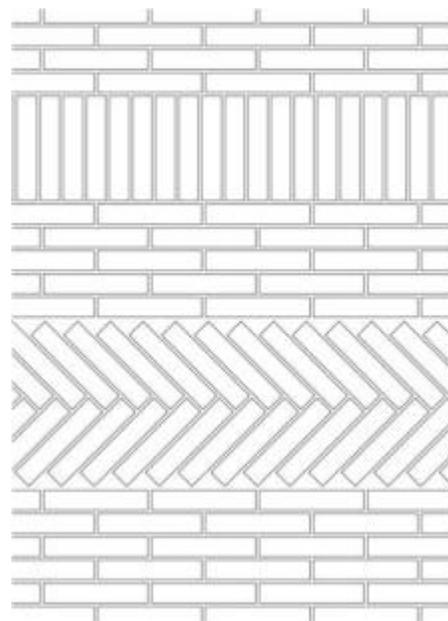
La brique pleine, dite brique "massisso", est connue dans la région depuis le moyen âge. On la retrouve déjà dans la citadelle médiévale de Ksar Seghir, dans les bâtiments datant de la période espagnole, ainsi que dans l'architecture vernaculaire.

L'utilisation de la brique "massisso" peut faire revivre ce savoir-faire qui est aujourd'hui oublié, et donner un moyen d'expression architecturale authentique produit localement.

Elle se caractérise par des proportions très fines, avec un rapport de 1/10 environ entre la largeur et la hauteur. Posée à plat, la composition alterne des lits horizontaux d'appareillages différents. La brique massisso peut être utilisée soit en appareillage massif, soit en parement.



Appareillages croisés, cité médiévale de Ksar Sghir.



Exemples d'appareillages en brique "massisso"

La tuile préconisée sera en terre cuite. La finition sera naturelle et non émaillée. Les tuiles en terre cuite sont des produits "naturels" qui obtiennent leur coloris définitif durant le processus de cuisson. Ce processus peut être soit artisanal, soit tout à fait automatisé, mais des nuances peuvent toujours subsister. Cette effet est souhaitable, les légères nuances sont justement un des charmes des toitures faites de tuiles en terre cuite. Elles donnent à la toiture une vivacité et une authenticité qui ne peuvent s'imiter avec des produits non naturels.

De par leur présence dans de nombreux bâtiments anciens, deux types de tuiles seront préconisés:

- La tuile canal: Inventée dès l'époque romaine, c'est la plus ancienne des tuiles. Elle se compose d'une tuile de courant (dessous) et d'une tuile de couvert (dessus), chacun des éléments étant de forme conique.
- la tuile mécanique plate: elle a été introduite durant la période espagnole, et a fortement marqué le paysage de la province Fahs-Anjra. Elle constitue un élément identitaire local caractéristique à faire revivre.



Tuile canal

Tuile plate mécanique



Les légères nuances d'une couverture en tuile canal

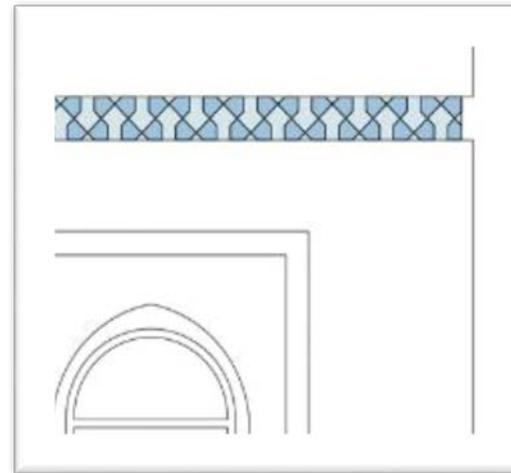


Couverture en tuile plate mécanique, commune de Bahraoyine

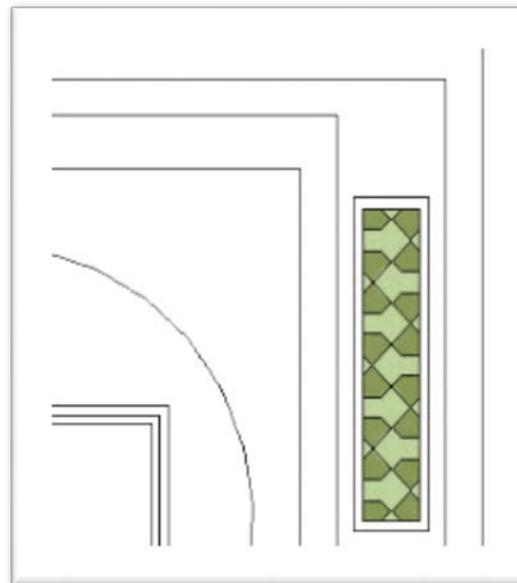
Les incrustations de bandes en zellige font partie intégrante du patrimoine architectural de la province Fahs-Anjra. Cette technique permet d'animer les façades et d'apporter une touche colorée et une texture brillante qui contraste avec l'enduit blanc et mat.

Le zellige en façade sera utilisé sous forme de bandes horizontales ou verticales n'excédant pas 40 cm de large. Les motifs seront d'assez grandes dimensions afin d'être visibles. La composition utilisera deux teintes dans une seule gamme de couleurs (deux nuances de bleu, ou deux nuances de vert).

La frise sera toujours en retrait par rapport à la façade. Les surfaces à traiter en bande de zellige n'excéderont pas 3% de la surface de façade.



Frise horizontale, nuances de bleu



Frise verticale nuances de vert



Marquage d'une porte d'entrée



Carreaux en faïence, souk de Melloussa

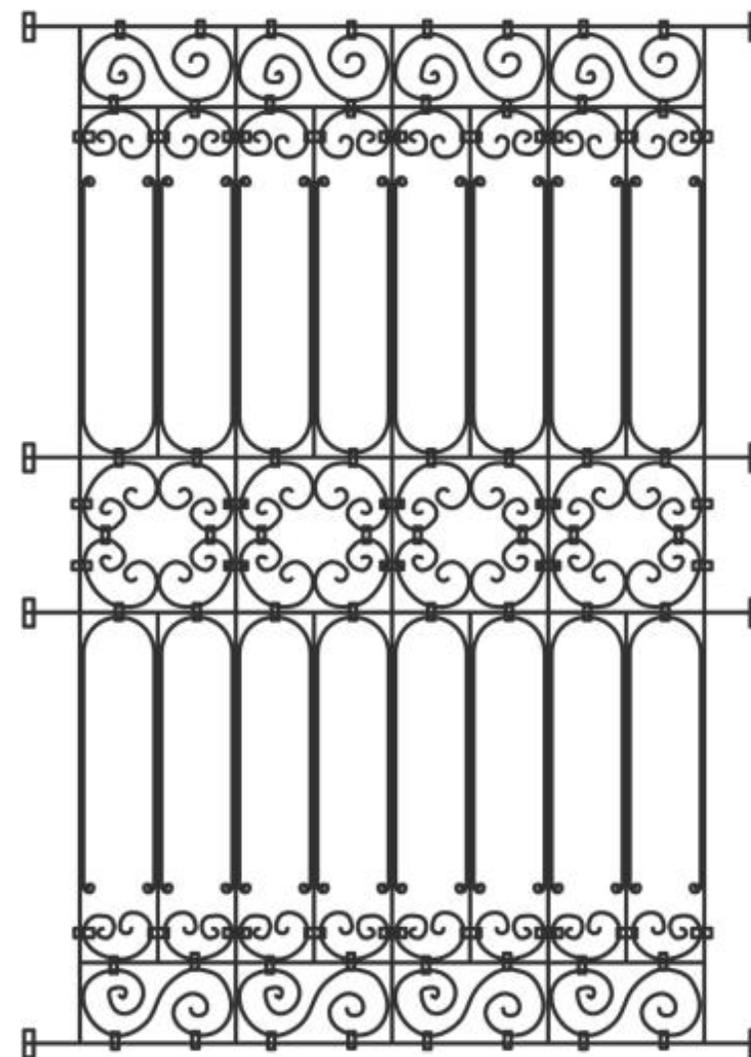
Traditionnellement, l'architecture de l'habitat au Maroc en général est tournée vers l'intérieur, et le rôle des grilles n'a pas de réelle raison d'être. Cependant, dans les zones à forte influence espagnole, comme c'est le cas de la province Fahs-Anjra, Ce genre de décors s'est largement répandu à travers différentes étapes de l'histoire, et constitue un trait caractéristique à valoriser. Les grilles jouent un rôle aussi bien de protection, que d'occultation visuelle.

A l'origine les décors sont fixés par des ligatures en fer plat de moindre épaisseur et les motifs sont en tiges de fer rond dont le diamètre dépend de la taille des motifs. Ces derniers sont basés sur la forme de spirale, qui découle directement du mode de fabrication. En effet, Le façonnage artisanal consiste à mettre en forme par cintrage, repoussage ou martelage du métal.

Pour des réalisations contemporaines, toutes les techniques modernes pourront être utilisées (galvanisation, traitement anticorrosion, soudure...etc.) l'essentiel étant de préserver l'esthétique originelle des motifs et des compositions, et de faire évoluer cet art en améliorant la qualité des réalisations.



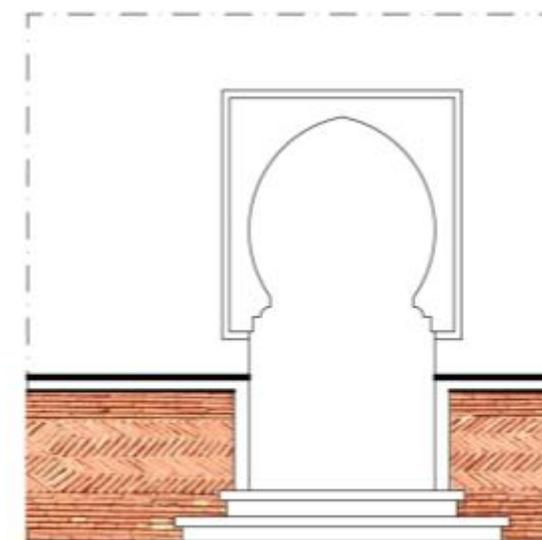
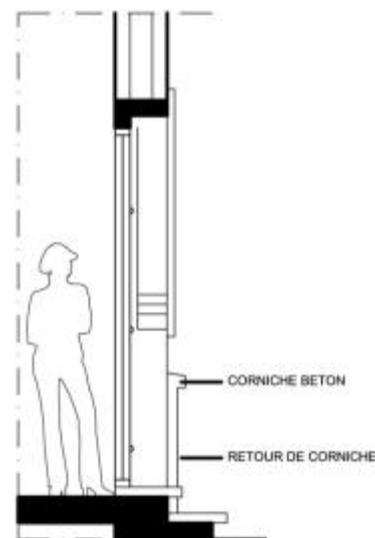
Grille de fer forgé relevés dans des habitations vernaculaires dans la province Fahs -Anjra



Exemple d'une composition en fer forgé pour fenêtre

II-2 DETAILS ARCHITECTONIQUES

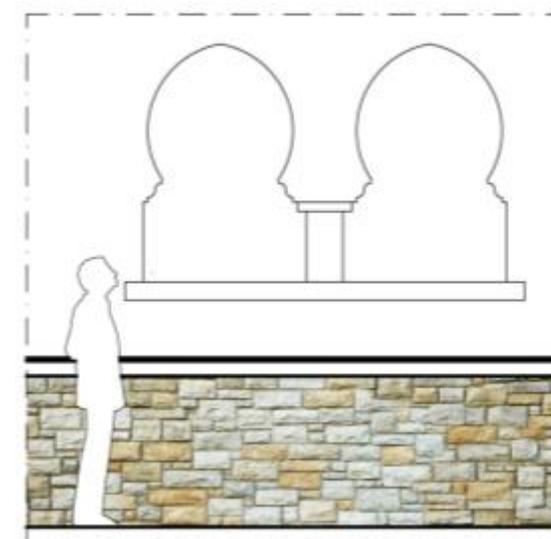
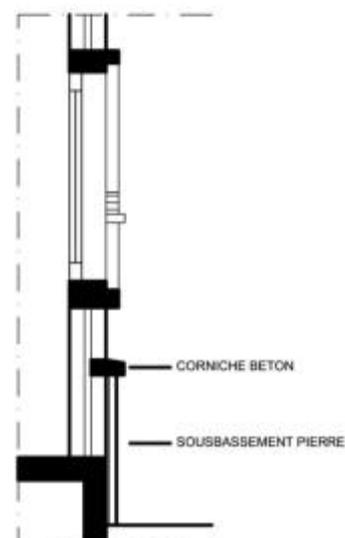
En plus de son rôle protecteur contre les remontées d'humidité, le soubassement joue un rôle esthétique et de mise en valeur. Les soubassements seront traités en pierre locale ou en brique "massisso". Un enduit rugueux coloré pourra être utilisé pour l'habitat économique. La hauteur sera de 1m minimum. Le couronnement du soubassement sera réalisé par une corniche en béton enduit, qui dépasse le revêtement de pierre, et qui vient l'arrêter. Une distance d'au moins 30 cm sera laissée entre le linteau des fenêtres en rez-de-chaussée et le soubassement. Au droit des portes, prévoir un retour de corniche, toujours pour former un arrêt net de la pierre et éviter les irrégularités de finition.



Soubassement en brique "MASSISSO"



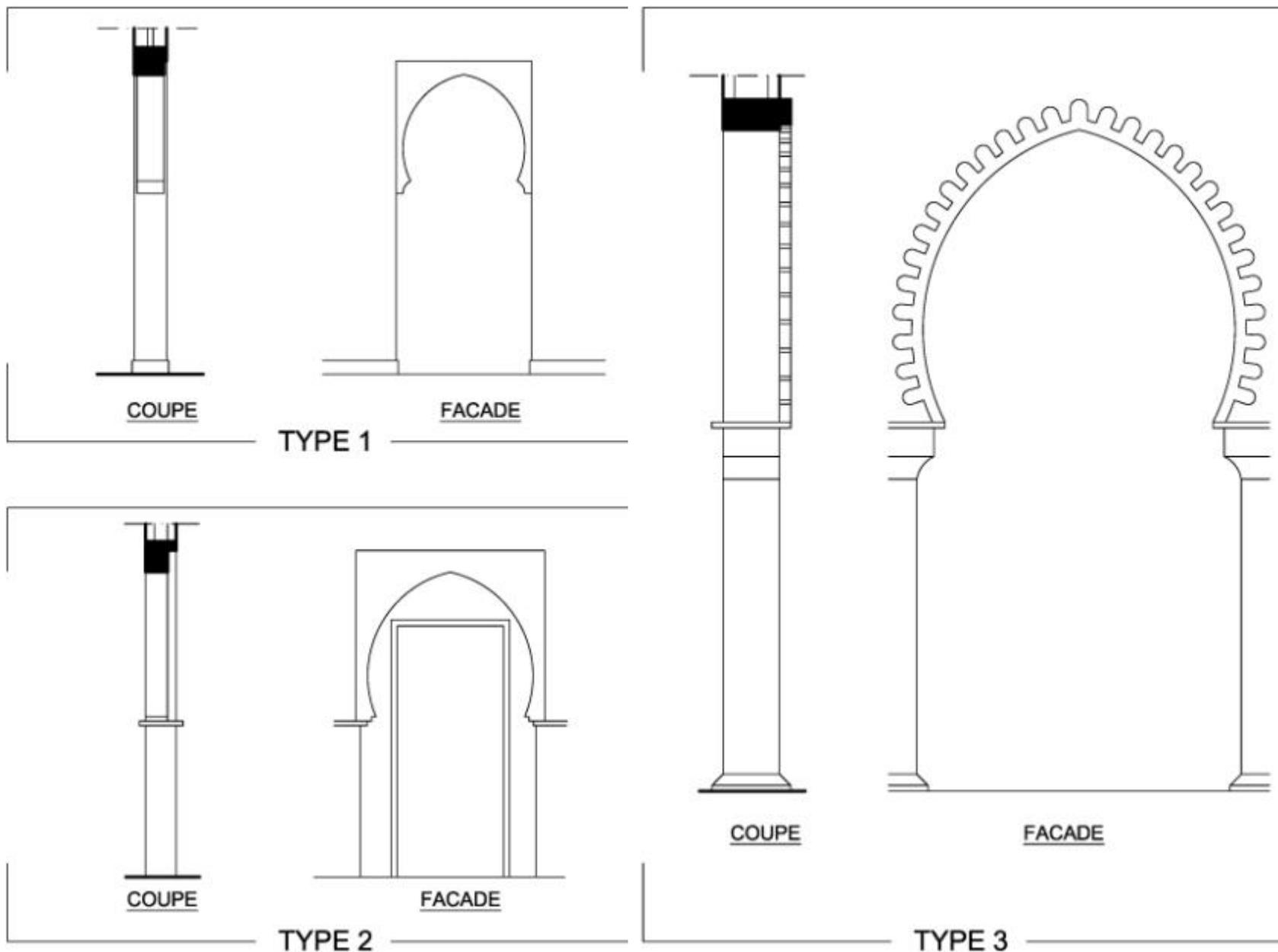
Soubassement en pierre de TAFEZZA



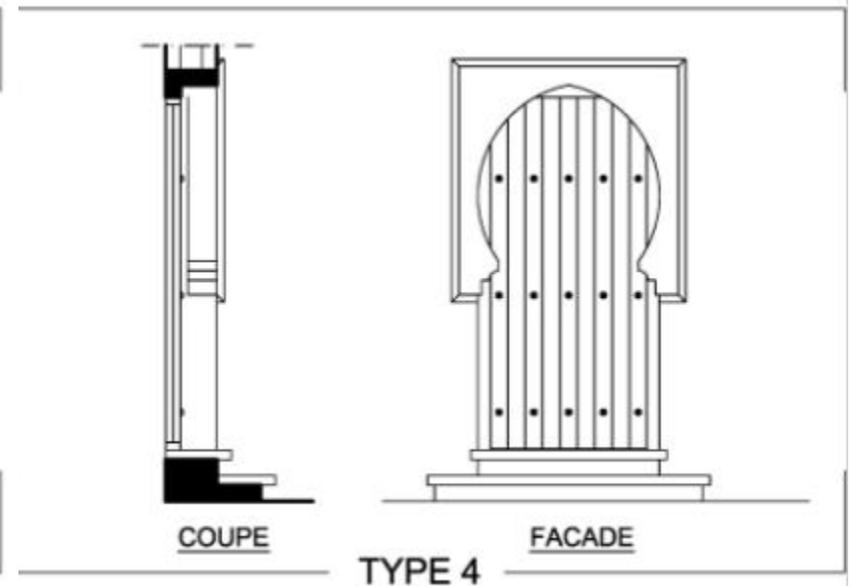
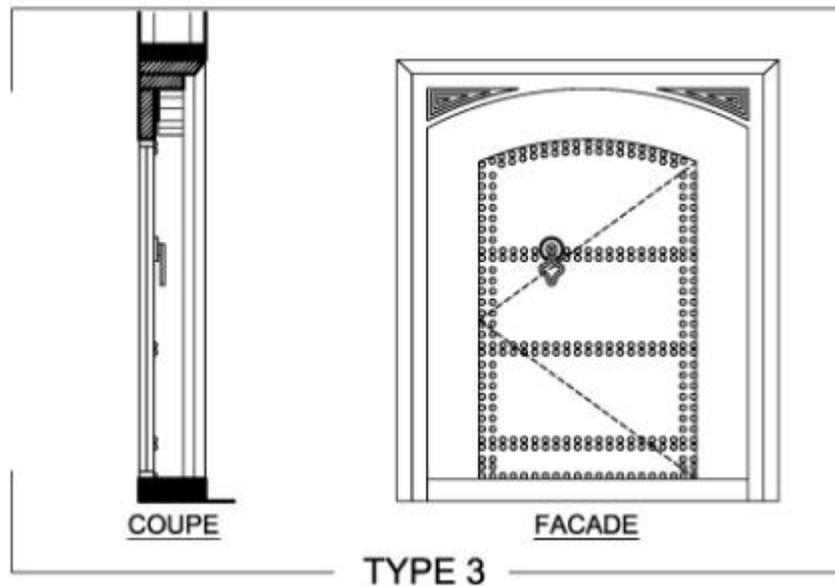
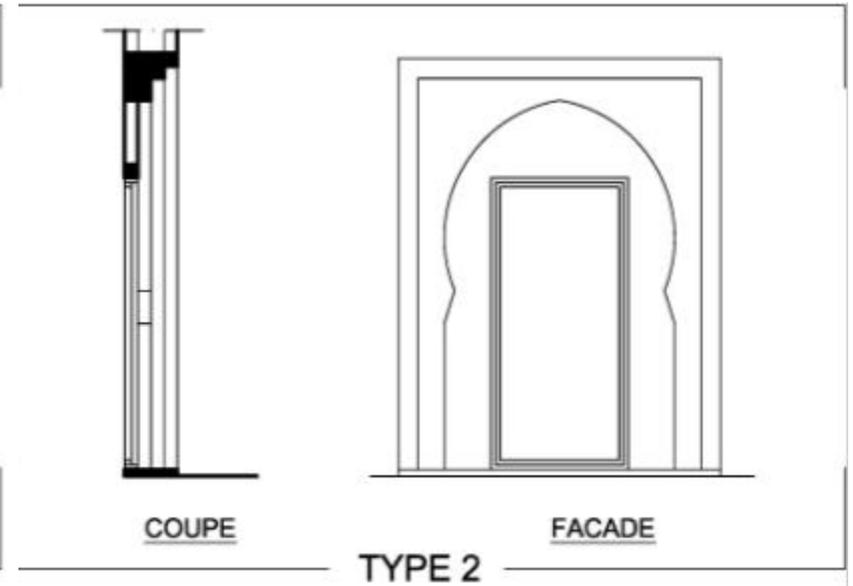
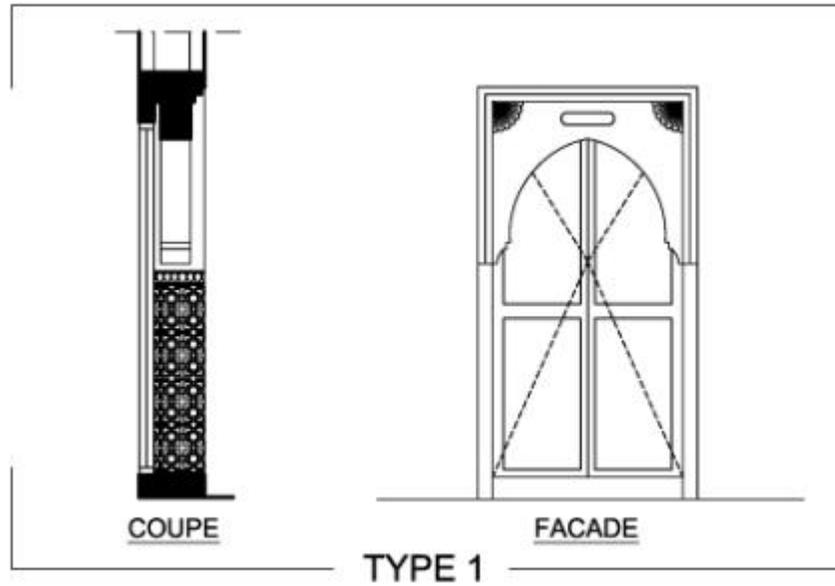
Soubassement en pierre d'AIN LAHSEN

L'arc à utiliser sera de type outrepassé brisé. Ce dernier aura des proportions équilibrées.

Les propositions sont définies par l'emplacement des deux centres qui définissent l'arc en lui-même, ainsi que par la hauteur du pied droit. Il pourra être mis en œuvre dans différentes situations, tel que les servitudes d'arcades, les portails, les portes d'entrées, ou encore les fenêtres. Le sommet de l'arc peut être traité niche, à travers un encadrement rectangulaire, ou en saillie.



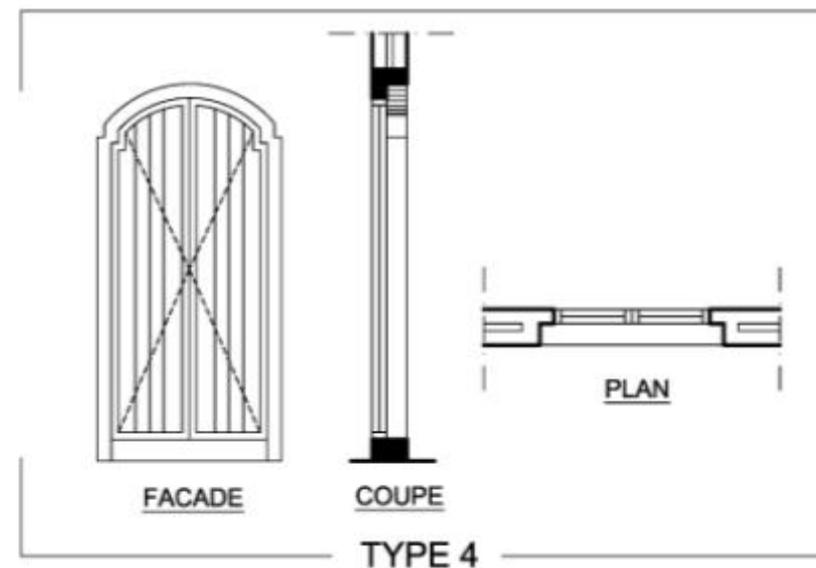
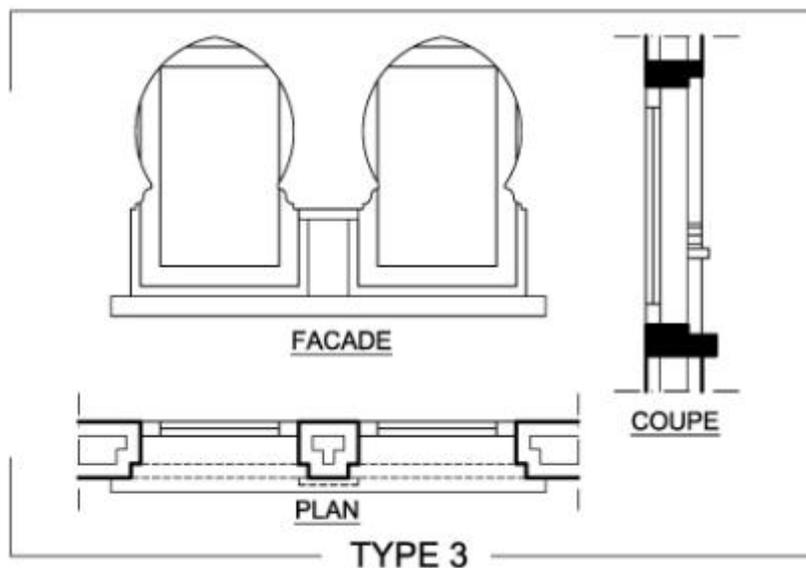
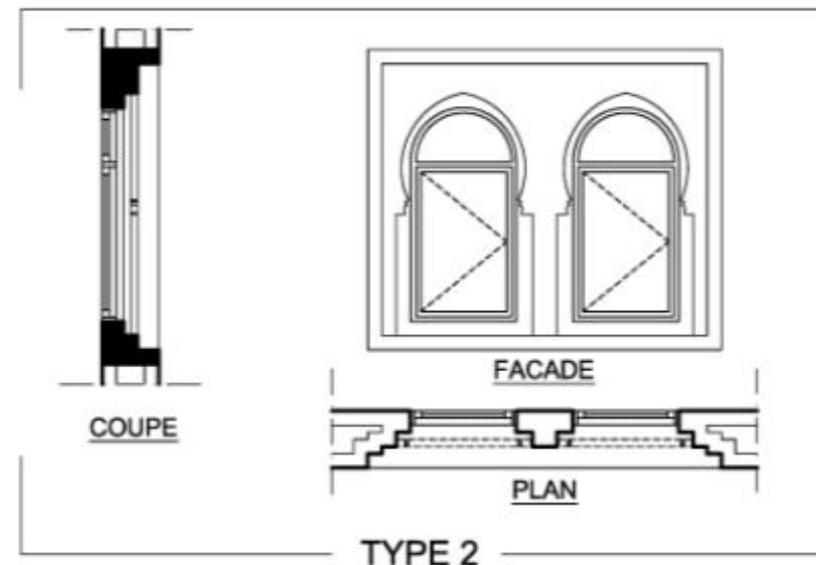
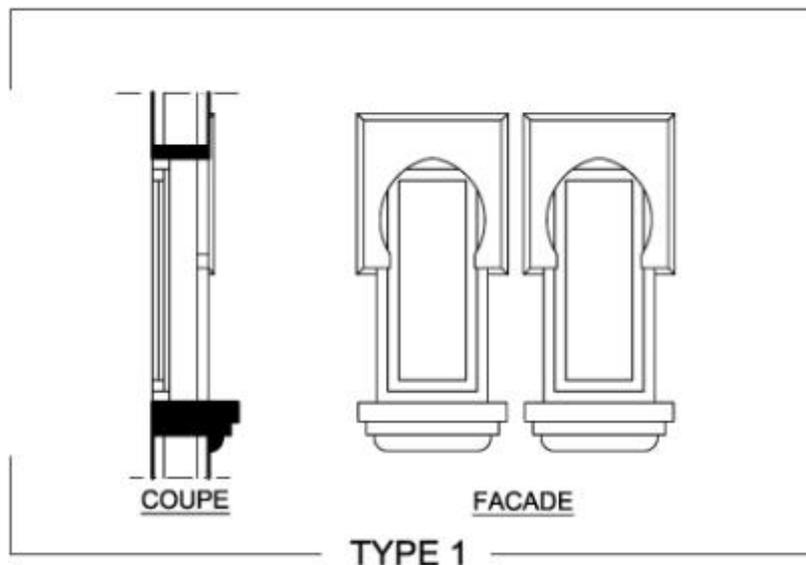
Les portes auront généralement la forme d'un arc outrepassé brisé. Cependant, quelques cas d'arcs surbaissés ont été relevés sur des habitations vernaculaires. Les ouvrants pourront être de forme rectangulaire, tous les matériaux sont possibles, à condition de veiller au respect des prescriptions des couleurs et matériaux, ainsi que les modèles présentés ici



Les fenêtres en arcades seront de deux types:

Arc outrepassé brisé: elles seront en générale jumelées. Elles seront surmontées d'un encadrement en saillie, un encadrement rectangulaire complet en niche, ou simplement ornées d'un appui en sailli..

Arc surbaissé: celles-ci seront des entités autonomes, grâce à la largeur importante qu'elles permettent d'obtenir, sans trop augmenter la hauteur.



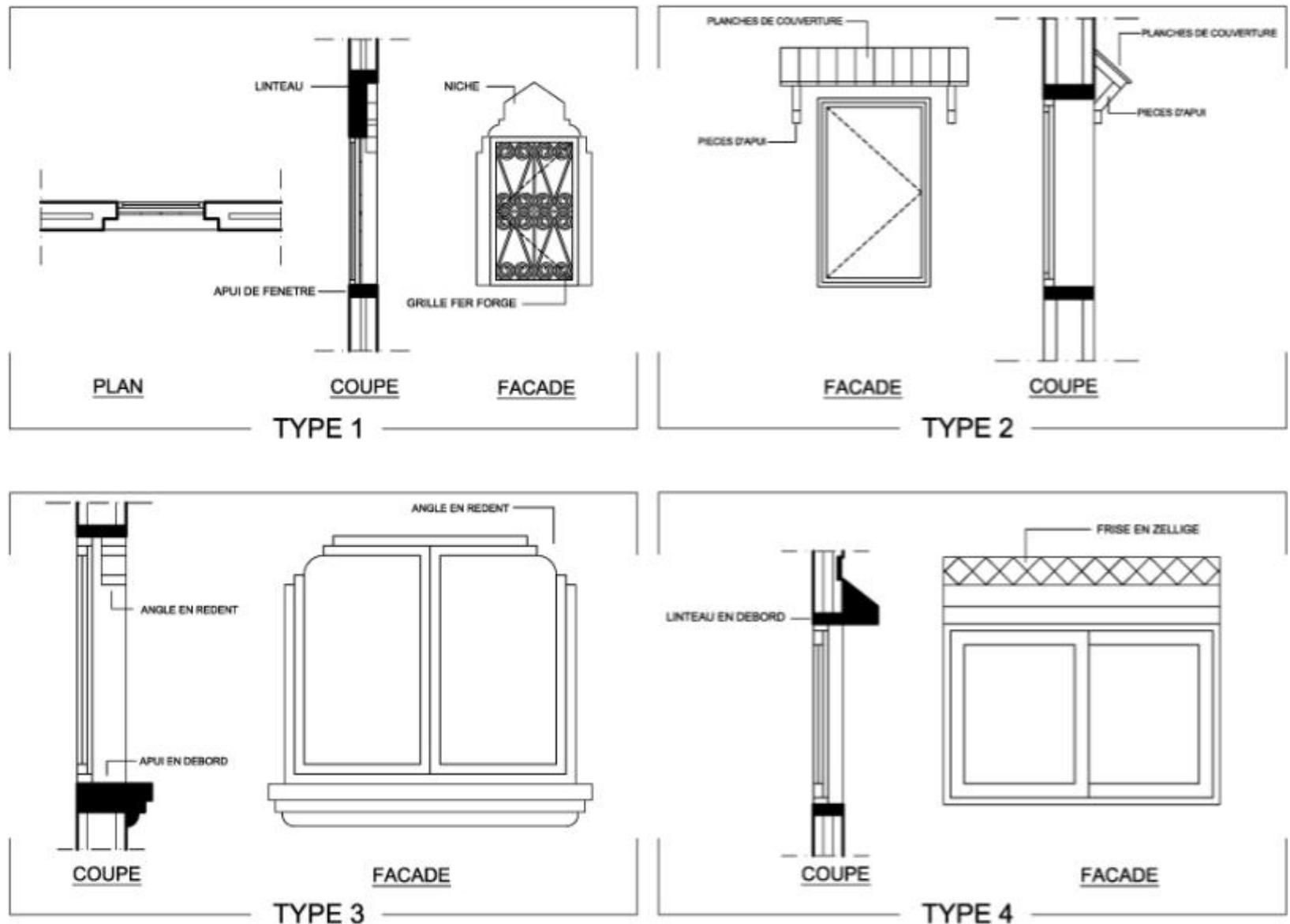
Les fenêtres à linteau droit et de forme rectangulaire recevront systématiquement un traitement qui permettra de leur donner une valeur propre. Ce traitement sera puisé dans le patrimoine de la province Fahs-Anjra.

Des niches peuvent encadrer la fenêtre, afin d'enrichir la forme.

Un auvent en bois, ou en béton peut être associé à la fenêtre.

Les angles supérieurs peuvent être traités en redent, et associés à un appui en débord.

Enfin une frise en zellige peut être intégrée au-dessus du linteau.



>>>BOIS EN FACADE

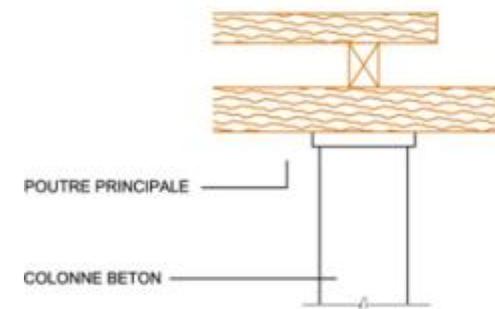
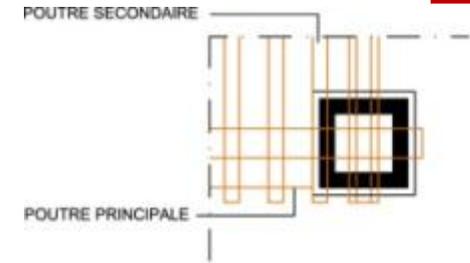
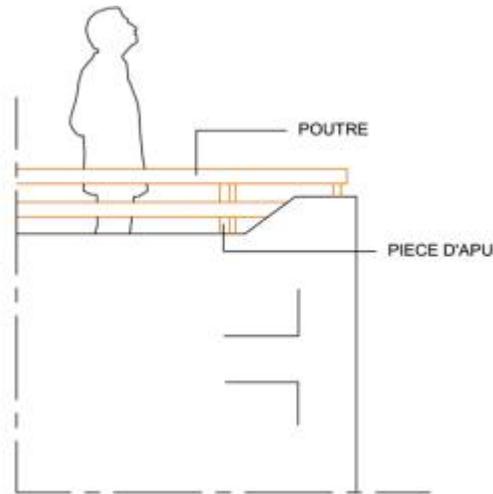
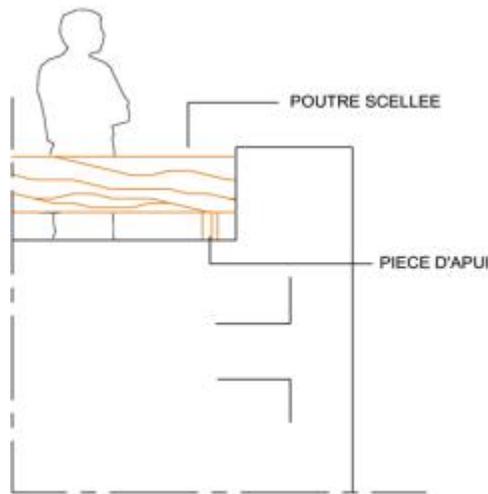
Les bois utilisés en façade constitueront des éléments ponctuels, inspirés du langage architectural traditionnel local. Les revêtements de grandes surfaces de façades ou bardages en bois seront proscrits.

Les éléments en bois recevront deux types de finition:

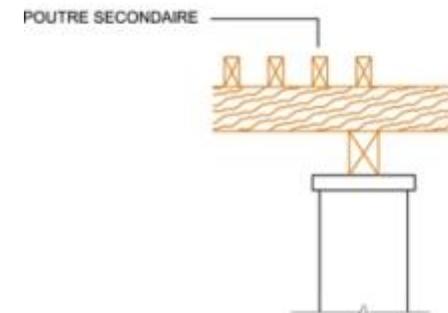
- une finition vernie satinée, en privilégiant des bois sombres afin de créer le contraste avec la blancheur des façades.
- une finition peinte, dans le respect des gammes de couleurs proposées dans la fiche N° 1.



Privilégier les bois sombres



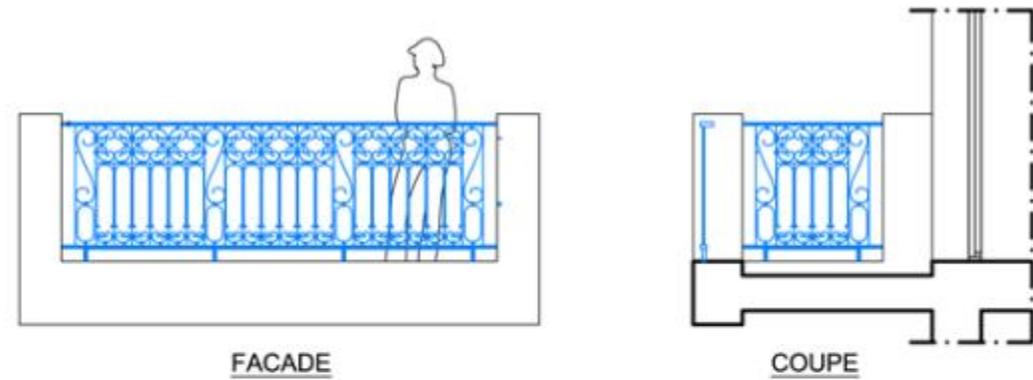
VUE LATÉRALE



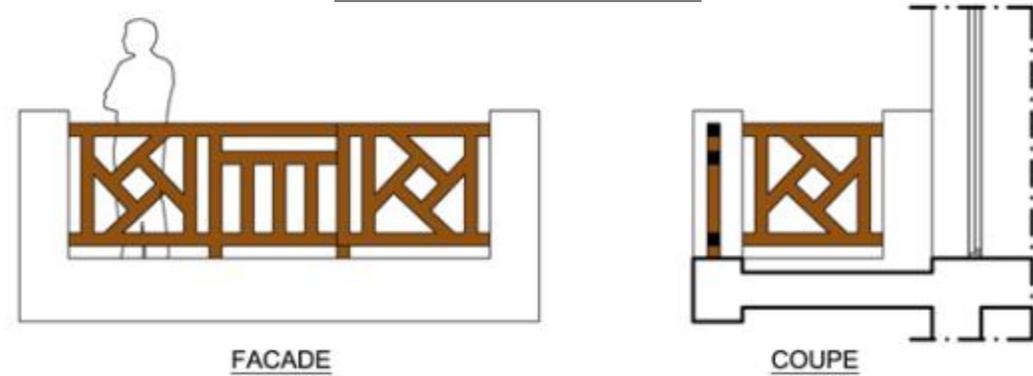
VUE DE FACE

Les garde-corps pourront être traités en trois matériaux: le fer forgé, le bois, ou le béton.

- Le fer forgé sera traité par des motifs arrondis ou droits. Hormis la peinture noire, le métal pourra recevoir une peinture bleue ou verte, selon la composition de l'ensemble de la façade.
- Le bois sera généralement utilisé dans des compositions de façade comportant d'autres éléments du même matériau. Les motifs seront simples, de préférence vernis et d'un marron foncé.
- Le béton devra comporter des éléments fins, sa couleur sera blanche, et devra former une continuité de matière avec le reste du balcon.



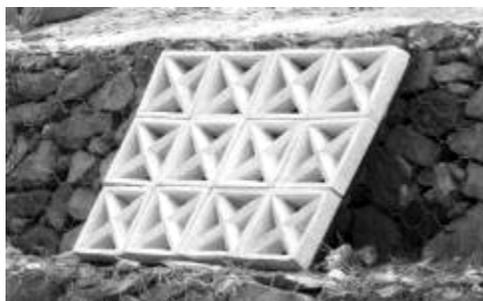
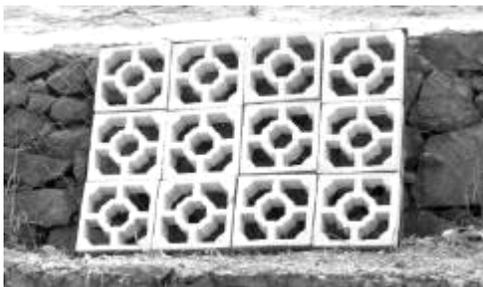
GARDE-CORPS EN FER FORGE



GARDE-CORPS BOIS



GARDE-CORPS EN BETON



Claustras Produite localement

La province Fahs-Anjra comporte un certain nombre de petites entreprises artisanales spécialisées dans la fabrication d'éléments de façade préfabriqués en béton, les motifs et les formes proposées sont imaginés la plupart du temps par les artisans eux-mêmes. Ces éléments sont aujourd'hui utilisés dans les immeubles d'habitation principalement pour les buanderies et les cages d'escalier. Le principe et le fonctionnement reste le même que pour le moucharabia traditionnel en bois. Le but est de faire évoluer ce savoir-faire, par la proposition de motifs élaborés, inspirés de la tradition. Ce procédé permettra d'enrichir le langage architectural, et constitue une solution adaptée à beaucoup de situation qui nécessitent une occultation visuelle mais ventilée de la façade.



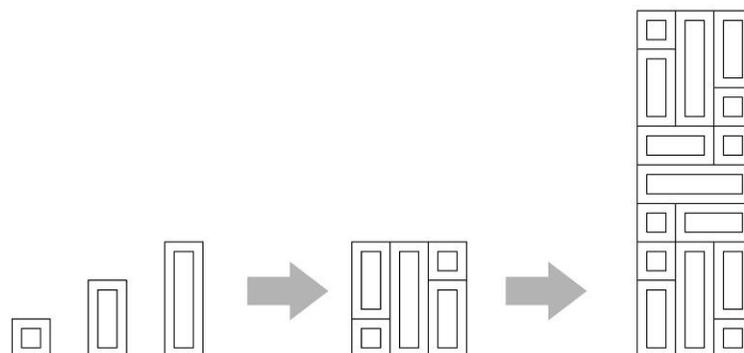
Claustras traditionnelles en bois



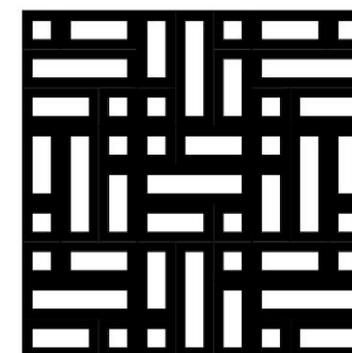
Référence : calligraphie



Modules de base en béton

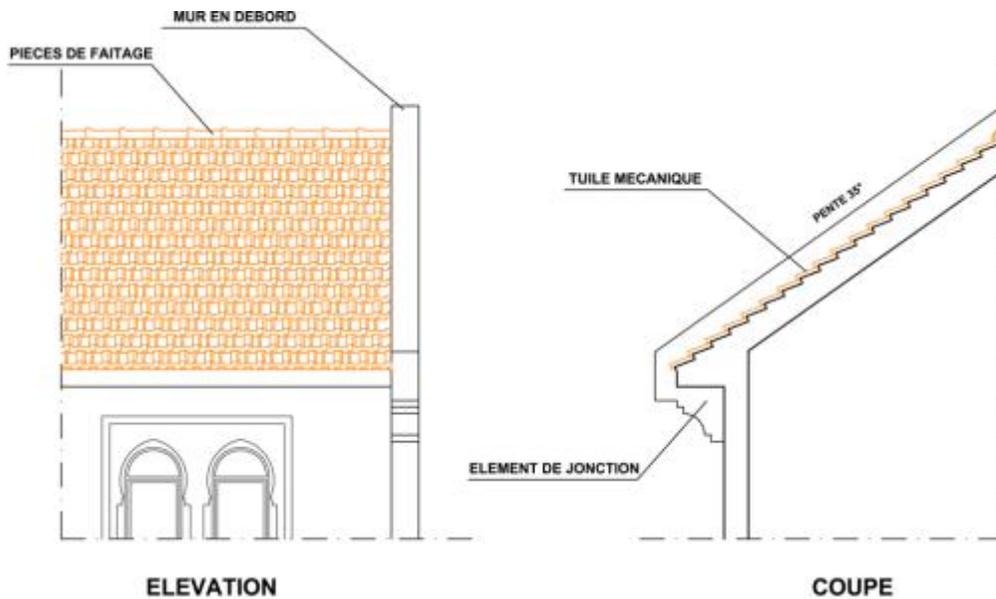


Assemblage en carré de 60x60 et empilement



Résultat : claustra béton en façade

Les toitures inclinées auront une pente comprises entre 30° et 35°. Les tours auront de préférence une inclinaison de 30°, avec une forme carrée en plan. Les arrêtes recevront un traitement spécial, avec des tuiles d'angle. Les toitures ayant un ou deux pans seront toujours bordées d'un mur en débord, afin de clôturer les côtés des plans inclinés de la toiture. Le faitage recevra des pièces spéciales. Les toitures de formes complexes seront à éviter, les pans seront toujours de forme plane, les formes recourbées, ou circulaires seront interdites. Préférer des éléments en bois pour faire la jonction entre la tuile et le reste du corps de la façade. Un débord de toiture d'au-moins 30 cm est à prévoir.



Les acrotères et les couronnements des bâtiments devront recevoir un traitement spécifique. Le patrimoine architectural de la province Fahs-Anjra révèle que cet élément de façade reçoit toujours un traitement soigné. Différentes techniques sont possibles:

- Rehaussement des angles, surtout quand il s'agit de volume ayant une faible largeur, ce rehaussement peut être droit ou incliné.
- Création de dentures (Mkhemssa) sur les volumes larges.
- Intégration d'une bande horizontale en retrait, avec la possibilité d'y intégrer une bande en zellige.

De façon générale, les dessins seront constitués par des lignes droites uniquement.



Acrotère en Mkhemssa



Bande horizontale en retrait



VUE EN PLAN



VUE EN PLAN



VUE EN PLAN



VUE EN PLAN



ELEVATION

Rehaussement d'angle droit



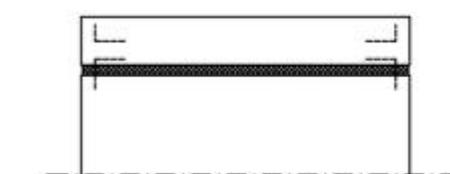
ELEVATION

Rehaussement d'angle incliné



ELEVATION

Dentures



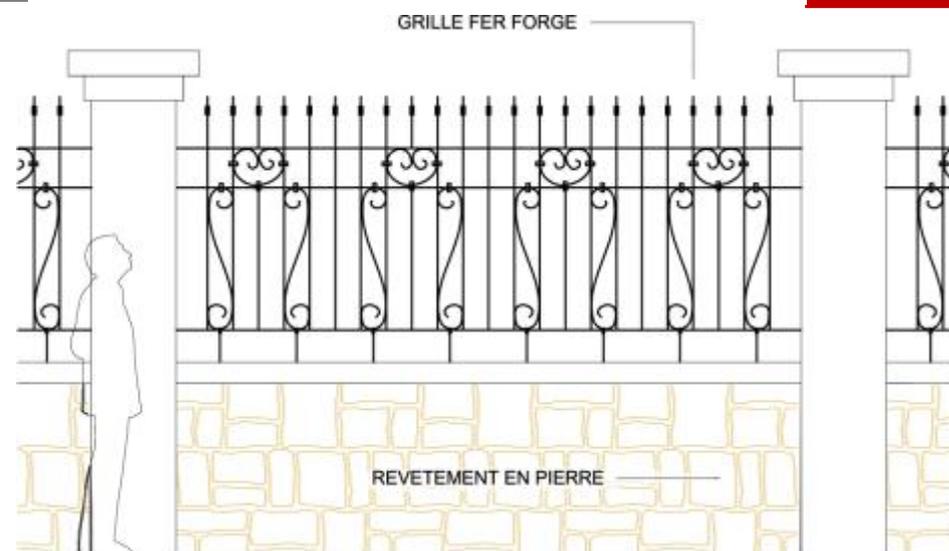
ELEVATION

Bande horizontale

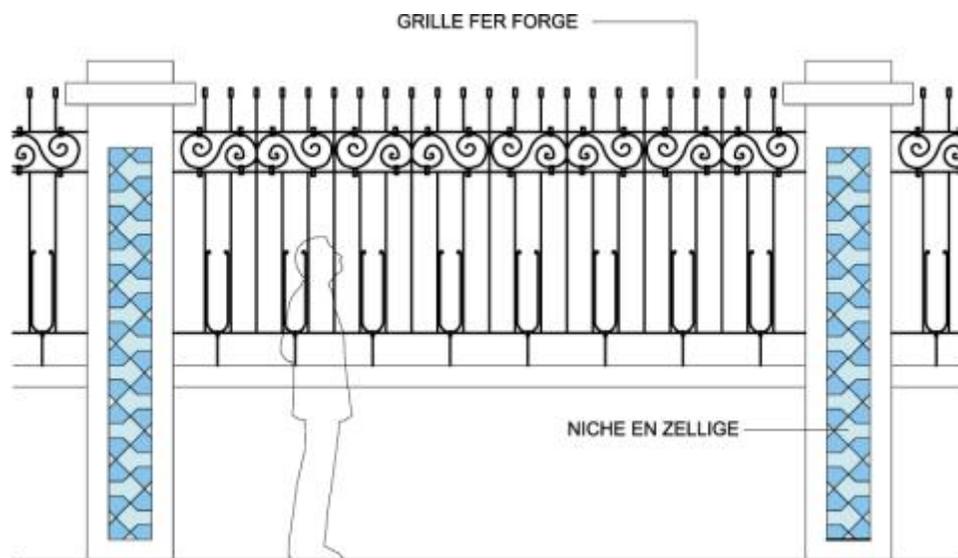
Les clôtures auront un soubassement en dur n'excédant pas 1,20m. Cette partie recevra un revêtement en pierre, en brique, ou sera entièrement enduite. La pierre et la brique pourront être associées séparément avec l'enduit blanc.

De hauteur variable selon les exigences de chaque projet, la partie supérieure sera traitée en fer forgé tel que décrit dans la fiche qui traite du sujet. Lorsqu'une occultation visuelle est nécessaire, la partie supérieure peut être entièrement végétalisée.

Des frises en zellige pourront également être introduites dans la composition, à condition de ne pas les associer avec un autre matériau que l'enduit blanc.



Soubassement pierre avec grille en fer forgé



Soubassement en enduit avec niche en zellige et grille en fer forgé



Clôture végétalisée avec un soubassement composé de brique et d'enduit

I-2 PROPOSITIONS ARCHITECTURALES

L'équipement public constitue un relais efficace qui permet de mettre en valeur le patrimoine architectural local, et d'affirmer l'identité spécifique de la province Fahs-Anjra. A cet effet, l'exemple présenté ici constitue une application des prescriptions architecturales. L'objectif est de concilier les exigences d'un programme moderne, avec une architecture puisée dans la tradition. A titre d'exemple, le besoin en terme d'éclairage dans un espace de travail: les fenêtres pourront être larges avec un linteau droit, afin de faire entrer un maximum de lumière naturelle. Un traitement adéquat, tel le fer forgé ou les protections en bois, permet de garder le cachet local. L'arc, beaucoup plus contraignant en termes de largeur, en raison des proportions, pourra être utilisé ponctuellement à titre de rappel, ou dans des espaces adaptés.

Les matériaux et les détails puisés dans le patrimoine local permettent une multitude de combinaisons et d'adaptations pour chaque cas de figure, selon le budget et le programme.



1-Soubassement en pierre/ 2- grille en fer forgé/ 3- Porte d'entrée en arc / 4- Fenêtres en arcades / 5-Protection de fenêtre en bois / 6- Frise en zellige / 7- Garde-corps en fer forgé.



ACCROTERE EN FER FORGE



TOUR D'ESCALIER



TOITURE INCLINEE

FENETRES A LINTEAU DROIT

FENETRES EN ARCADE

Le rez-de-chaussée devra être traité soit par un enduit rugueux, soit par un revêtement minéral conforme aux prescriptions des fiches dédiées aux matériaux en façade. La hauteur de ce traitement peut couvrir tout le rez-de-chaussée, avec 1m de hauteur au minimum.

Comme le préconisent les documents d'urbanisme qui couvrent la province, l'habitat économique comportera des toitures en pente. La largeur minimale de la toiture sera cependant de 1m, avec une pente de 35°. La couverture sera à base de tuile en terre cuite naturelle.

Les toitures en pente pourront prendre différentes formes, afin de créer une variété dans le découpage de la ligne du ciel des rues. A cet égard, la hauteur des faitages de toitures en pentes pourra atteindre 2.50 m au-dessus de la dalle de terrasse.

Des frises traitées en zellige pourront être insérées à la façade.



1-soubassement en enduit rugueux / 2-garde-corps de balcon en béton blanc / 3- Toiture inclinée en tuile naturelle/ 4- menuiserie colorée / 5- Frise en zellige.



Composition colorée à base bleu



Composition colorée à base de vert



Composition colorée à base de gris

THEME II : AMENAGEMENT URBAIN

II-1 TRAITEMENTS DE SOL

- FICHE N° 01 : LE BEJMATE
- FICHE N° 02 : LES MARBRES
- FICHE N° 03 : LES GALETS
- FICHE N° 04 : LES PAVES AUTOBLOCANTS
- FICHE N° 05 : LES BETONS
- FICHE N° 06 : CARRELAGES POUR EXTERIEUR

II-2 MOBILIER URBAIN

- FICHE N° 07 : ARRETS DE BUS
- FICHE N° 08 : BANCS ET BANQUETTES
- FICHE N° 09 : BACS A PLANTES
- FICHE N° 10 : CORBEILLES
- FICHE N° 11 : PROTECTIONS D'ARBRES
- FICHE N° 12 : BARRIERES DE SECURITE
- FICHE N° 13 : BORNES DE PROTECTION

II-2 ECLAIRAGE PUBLIC

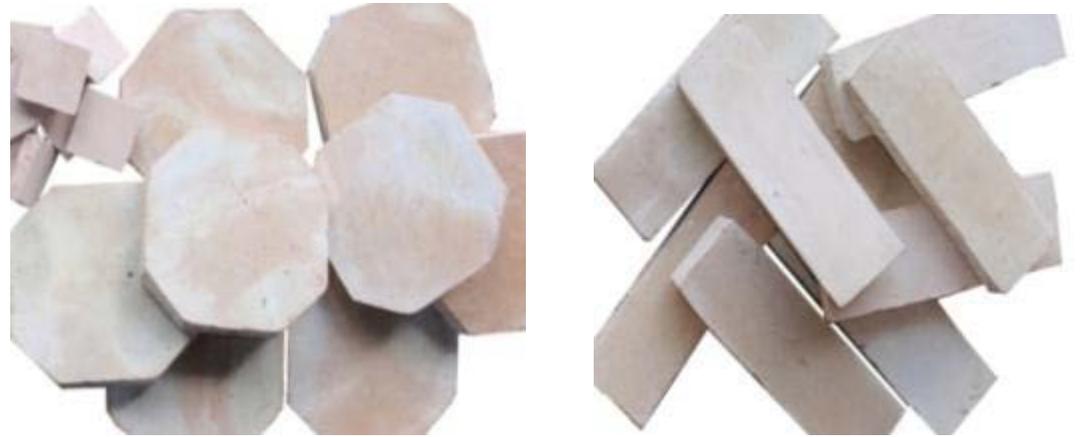
- FICHE N° 14 : ECLAIRAGE PUBLIC: MODELE 1
- FICHE N° 15 : ECLAIRAGE PUBLIC: MODELE 2
- FICHE N° 16 : ECLAIRAGE PUBLIC: MODELE 3

II-3 EXEMPLES D'AMENAGEMENTS

- FICHE N° 17 : CONCEPTION GENERALE
- FICHE N° 18: TROTTOIRE VOIE CARROSSABLE
- FICHE N° 19 : PLACE
- FICHE N° 20: RUE PIETONNE

II-2 : TRAITEMENTS DE SOLS

Le Bejmate est un matériau traditionnel parfaitement adapté aux aménagements urbains. Il sera utilisé en petites quantités sous forme de frises ou de bandes de séparation dans les grandes surfaces calpinées. Les couleurs choisies seront le beige naturel, le vert foncé et le bleu foncé. Il pourra être associé avec d'autres matériaux, à condition de créer un contraste fort. Les matériaux qui pourront être combinés avec le Bejmate auront une texture mate ou bouchardée. Des compositions pourront également être proposées pour les mobiliers urbains et les murets.



Pièces de Beimate à l'état brut



Composition en frise



Composition carrée



Vert emmaillé



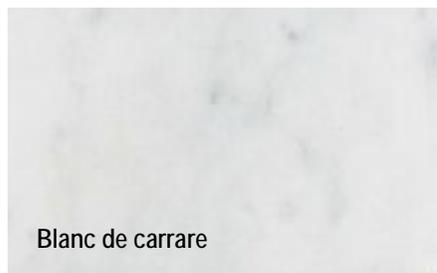
Beige naturel emmaillé



Bleu emmaillé

LES COULEURS PRECONISEES

Le marbre sera utilisé selon deux finitions: bouchardé ou lissé. Les marbres préconisés auront des teintes relativement neutres, afin de permettre des compositions avec des matériaux plus colorés. La géométrie sera simple. Eviter les motifs géométriques complexes issus du zellige. Les grandes surfaces seront traitées en marbre bouchardé. La finition lisse sera réservée aux bandes de tramage. Favoriser l'utilisation des marbres de provenance Marocaine.



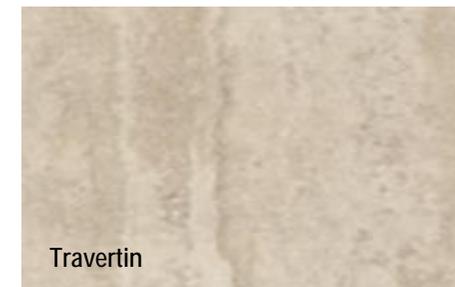
Blanc de carrare



Marbre Noir



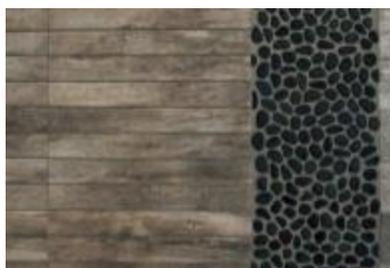
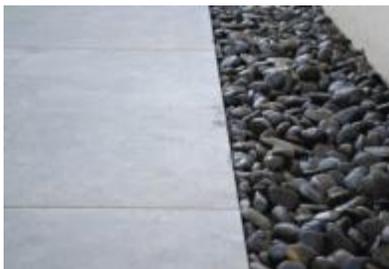
Marbre Gris



Travertin

L'usage de galet en parterres présente de grandes possibilités de choix architecturaux et peut être adapté à différentes situations, plus particulièrement aux sites anciens. L'utilisation des galets s'adapte très bien au pavage des ruelles et des places anciennes, vu le tracé généralement irrégulier.

Il peut être posé en matériaux uniforme ou encore dans une composition avec d'autres matériaux.



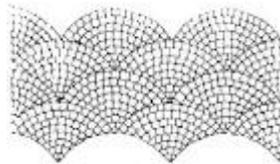
Le matériau



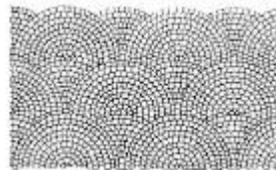
Compositions en galets

Pavé Granit : il offre une grande qualité esthétique et une résistance parfaite aux dégradations dans le temps, il convient aux sites historiques, aux voies carrossables, aux places et rues traditionnelles à fort potentiel esthétique.

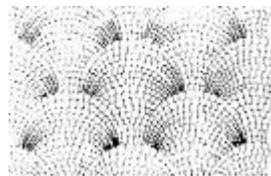
Pavé autobloquant en béton : d'un coût inférieur, le pavé autobloquant offre beaucoup plus de possibilités de formes et de couleurs. Il faut cependant privilégier les compositions sobres. La teinte retenue est le gris.



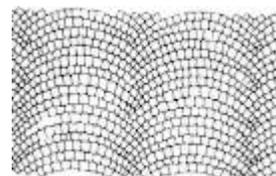
En écaille



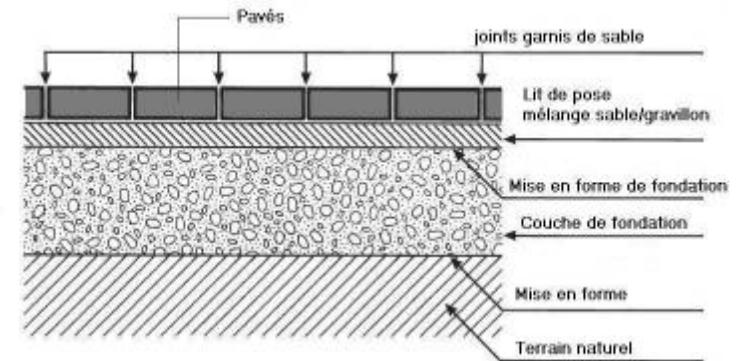
En éventail



En queue de paon



En arcs de cercle



Béton coloré : Plusieurs techniques de mise en œuvre permettent la teinte d'un béton. Il peut être teinté dans la masse, obtenu grâce à l'introduction de pigments ou teinté en surface, obtenu par saupoudrage et lissage d'un durcisseur minéral coloré sur la surface fraîche d'un béton. D'aspect lisse, ce matériau sera réservé à une couleur qui n'est pas présente dans la pierre naturelle: le vert



Béton coloré

Béton désactivé : C'est un béton décoratif teinté ou non, intégrant des granulats de différentes natures et formes. Il est obtenu par pulvérisation d'un désactivant sur la surface fraîche d'un béton au moment du coulage, afin de faire apparaître les granulats, après rinçage. Les teintes seront celles des granulats mélangés à du ciment blanc.



Béton coloré

Béton imprimé: Le système béton imprimé est obtenu par la pression d'une empreinte sur le béton frais afin d'imprimer et de marquer la forme, ainsi que le relief et la couleur des pavés ou dalles. Limiter la palette de couleurs aux gris, et aux beiges. Eviter les textures bois.



Béton imprimé

Utiliser des carrelages antidérapants, résistants aux intempéries et durables, qui reprennent des textures de pierre naturelle afin de les associer facilement aux autres types de revêtements. Les couleurs à utiliser sont les dégradés de blanc, de gris et de beige.

Les carreaux de grande taille sont recommandés. Il est important dans les compositions d'éviter l'utilisation d'un trop grand nombre de matériaux de différentes natures afin de produire des compositions sobres.



Exemple de calepinage



Nuances de gris

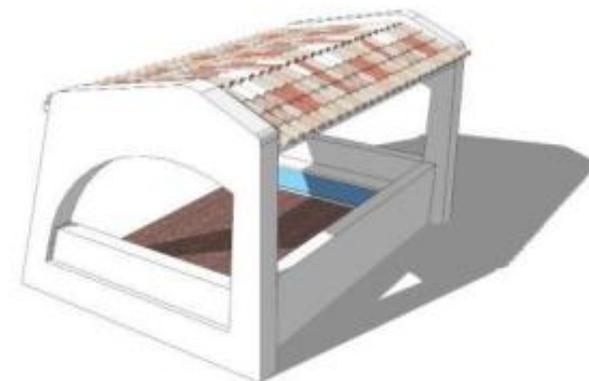
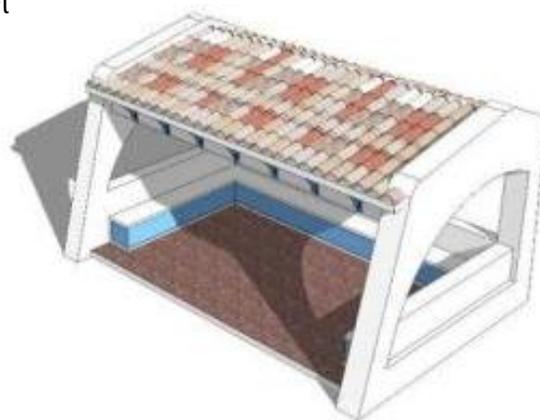
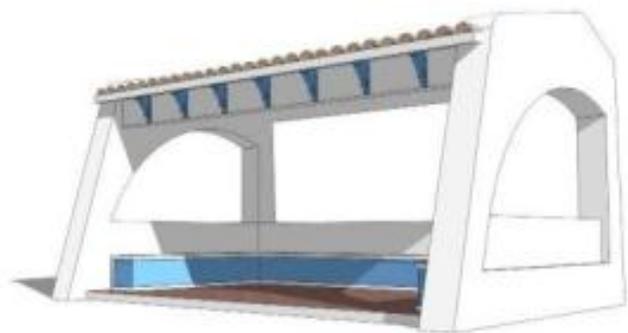


Nuances de beige

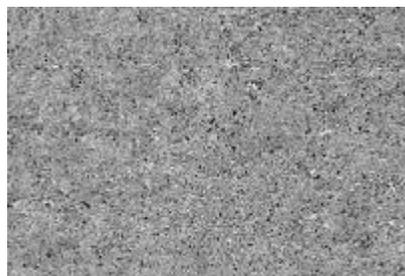
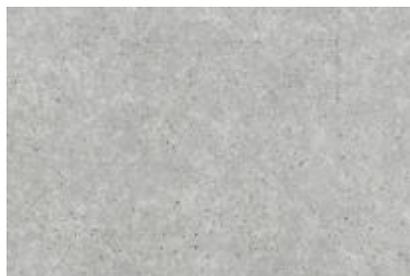


II-2 : MOBILIER URBAIN

Zone d'attente par excellence, c'est aussi un élément marquant du paysage urbain. C'est en effet un objet unique, qui se répète à travers l'espace. Il constitue ainsi un trait d'union et une ponctuation de la composition urbaine. A cet égard, notre choix s'est porté sur des éléments emblématiques de l'architecture de la province, à savoir une couverture en tuile, des surfaces enduites blanches, et une deuxième couleur pastel. Pour des raisons de sécurité, cet espace doit être transparent. Les matériaux utilisés doivent lui conférer robustesse et durabilité.



Les bancs publics font partie intégrante du mobilier urbain. Souvent malmené, le banc d'extérieur nécessite des matériaux résistants et pérennes. C'est pour cela que le choix s'est porté sur des éléments préfabriqués en béton désactivé lissé. Des niches seront prévues durant la préfabrication, afin de pouvoir y insérer des frises et des surfaces en Bejmat.



Textures et couleurs

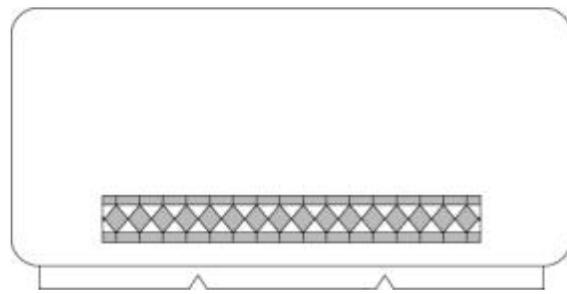


Banquette sans dossier



Banc avec dossier

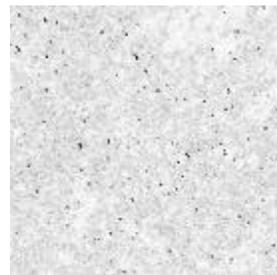
Les bacs à plantes adopteront le procédé de préfabrication en béton désactivé et lissé. Des réservations, sous forme de niches seront prévues durant la préfabrication afin d'y intégrer des frises en zellige.



Vue de Face



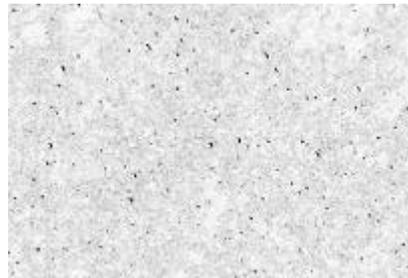
Vue de Profil



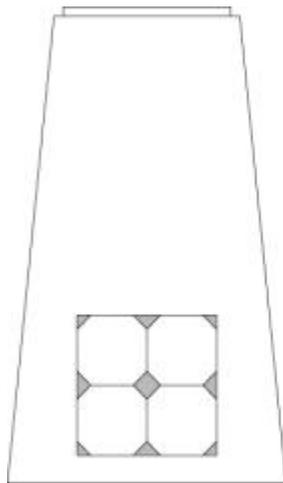
Textures et couleurs



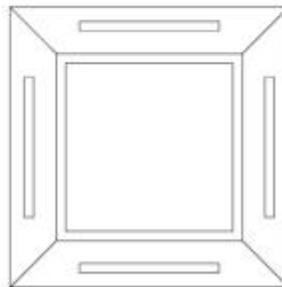
Les corbeilles seront constituées de deux matériaux: d'une part le bloc extérieur fixe, qui sera en béton désactivé rugueux, avec incrustation de surfaces en Bejmat, d'autre part une partie métallique amovible pour le vidage et l'entretien.



Textures et couleurs



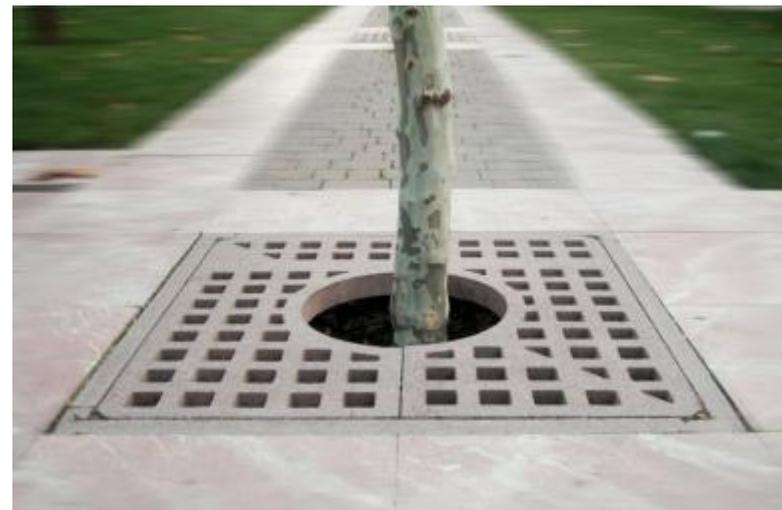
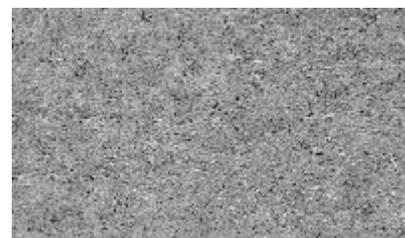
Vue de Face



Vue en Plan



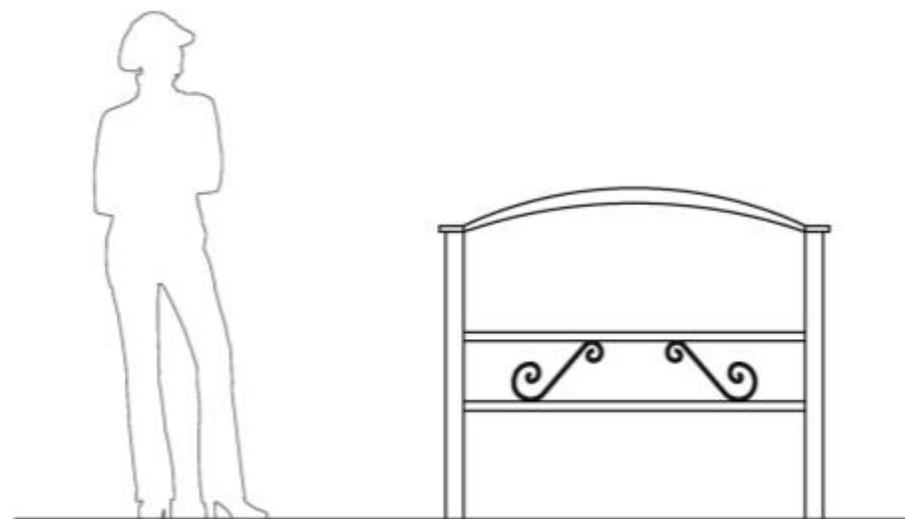
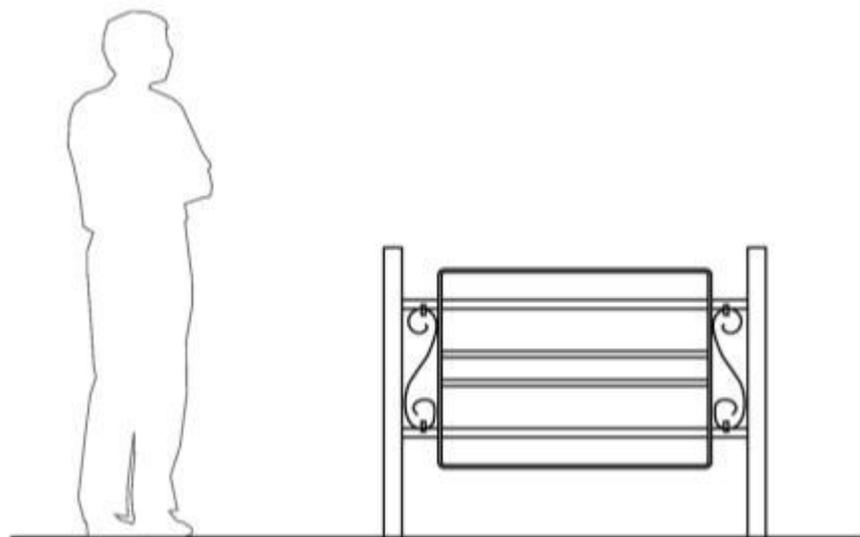
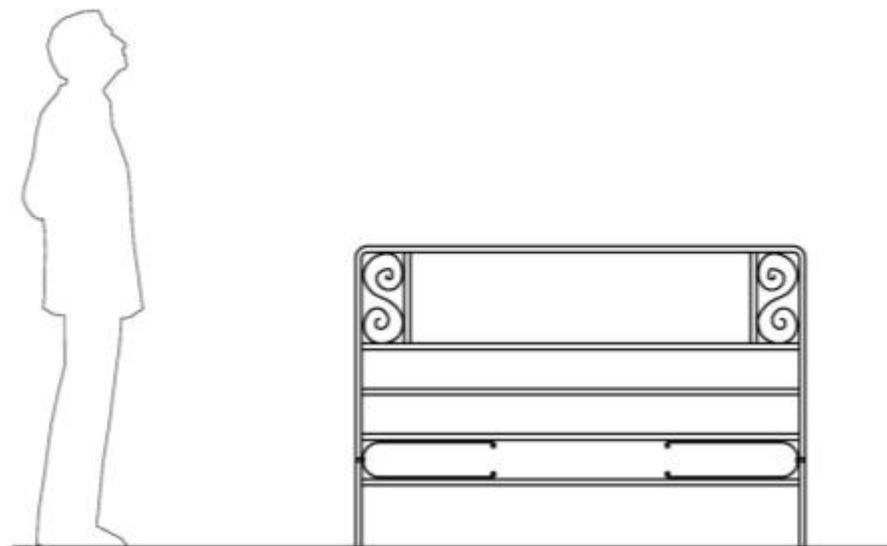
Les protections d'arbres permettent un bon développement de ce dernier dans un environnement protégé. De nombreux orifices permettront une bonne hydratation des racines et une aération efficace de la terre végétale. Les orifices permettront aussi de placer les protections en élévation par des rondins de bois. Le matériau à utiliser sera le béton désactivé rugueux.



Textures et couleurs



Particulièrement utiles au niveau des intersections et des ronds-points, les barrières de sécurité permettent de canaliser la circulation vers les passages piétons. Ces barrières seront réalisées en métal. Des motifs empruntés au traitement de fer forgé traditionnel seront intégrés à la conception.



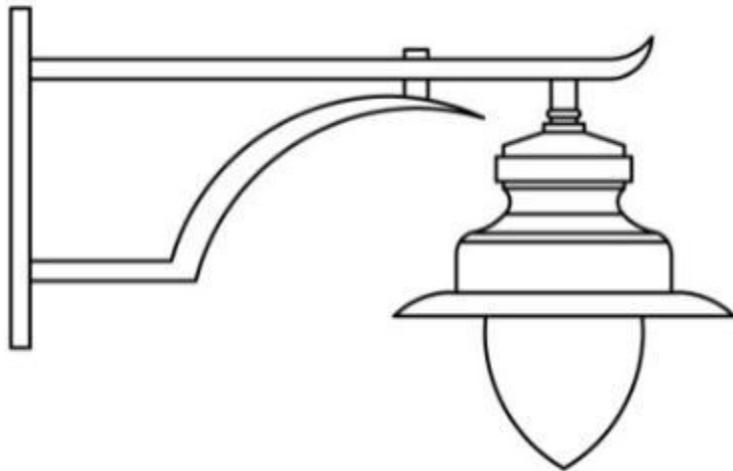
Le matériau à utiliser pour les bornes de protection sera le béton désactivé rugueux. Les formes seront relativement simples (sphère, parallélépipède ou cône tronqué).

Le béton désactivé ne nécessite aucun entretien, et son inertie importante en cas de choc avec un véhicule permet de protéger les piétons dans les espaces qui leurs sont dédiés.

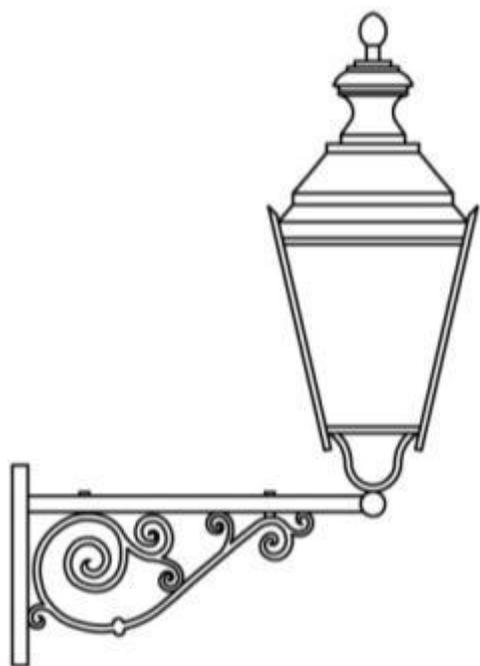


II-3 : ECLAIRAGE PUBLIC

Modèle de luminaire à mise en œuvre suspendue. Il peut directement être mis en œuvre en crosse ou en Applique murale, selon les configurations urbaines.

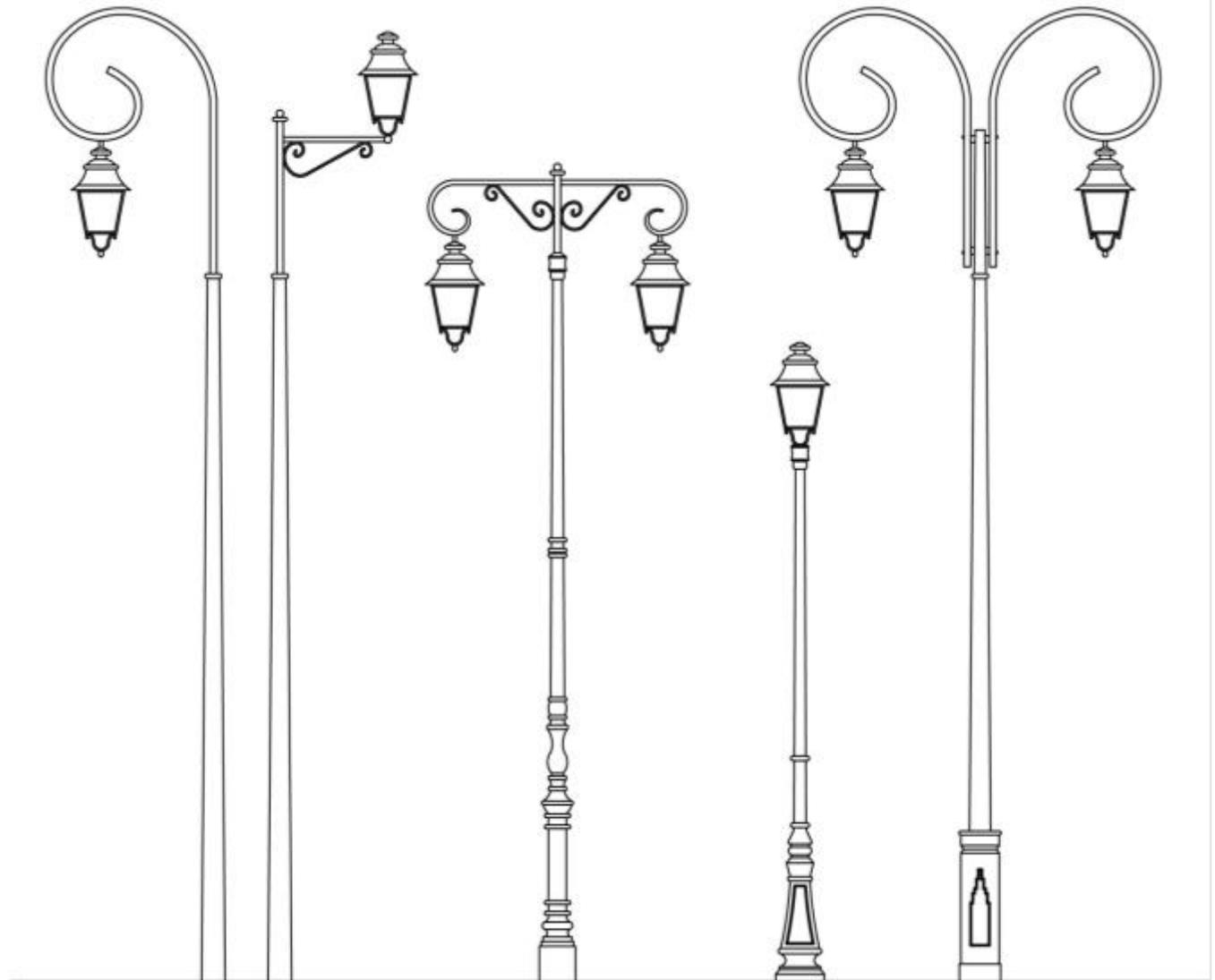
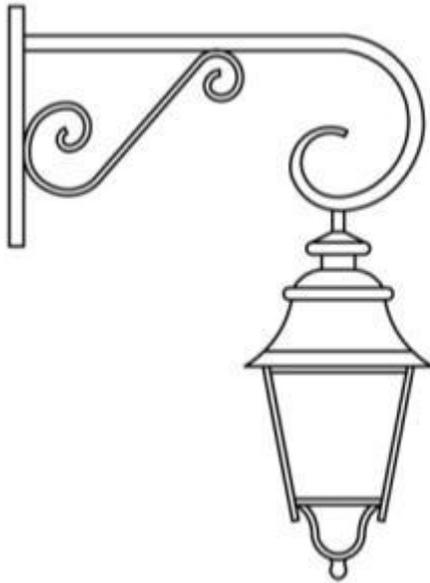


Ce luminaire à 4 Faces se distingue par la pureté de ses lignes et la forme spécifique de son chapiteau. Il est ouvert à de nombreuses configurations pour s'adapter à la diversité des besoins urbains, mise en œuvre portée.



Destiné à une mise en œuvre portée ou suspendu.

Ce luminaire à 4 faces peut aussi s'associer à différents Types de Mats et de Crosse.



II-3 : EXEMPLES D'AMENAGEMENTS

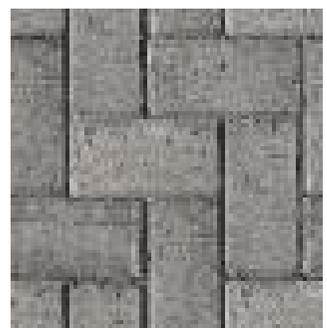
L'exemple qui est présenté ici illustre le traitement d'une intersection entre une voie carrossable une voie piétonne et une place urbaine



Béton désactivé



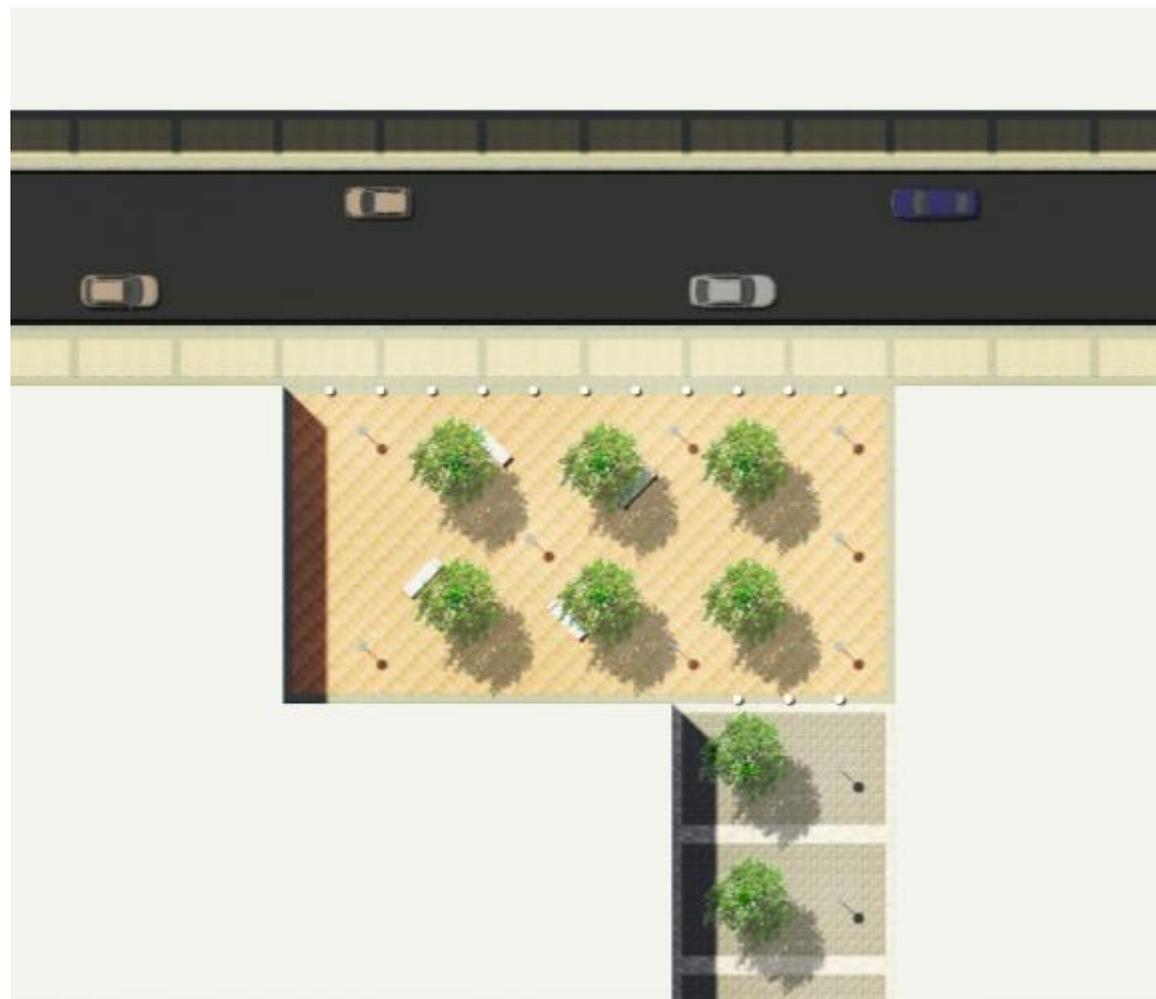
Carreaux grès



Pavé autobloquant



Travertin



PI AN DE MASSF

Le traitement du trottoir se fait par deux matériaux: du béton désactivé beige pour les grandes surfaces, des carreaux en grès de 40x40 de couleur grise. Les bandes en carreaux permettront de régler les limites du béton désactivé, et de rythmer le parcours.



Vue en plan du calepinage



Jonction des matériaux avec la place



Vue en perspective

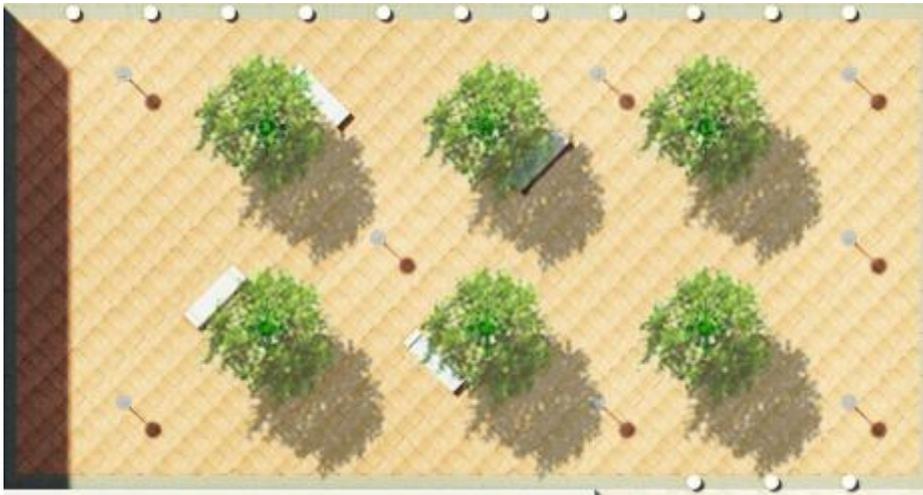


Carreaux en grès gris



Béton désactivé beige

La place sera traitée par un carrelage uniforme ocre qui sera posé à 45°. Pour assurer une bonne jonction, le périmètre sera traité par un carrelage gris posé de façon perpendiculaire. Les trous carrés pour les arbres, ainsi que le mobilier urbain seront également posés à 45° pour s'harmoniser avec la direction du revêtement.



Vue en plan



Vue en perspective



Carreaux en grès gris



Carreaux en grès ocre

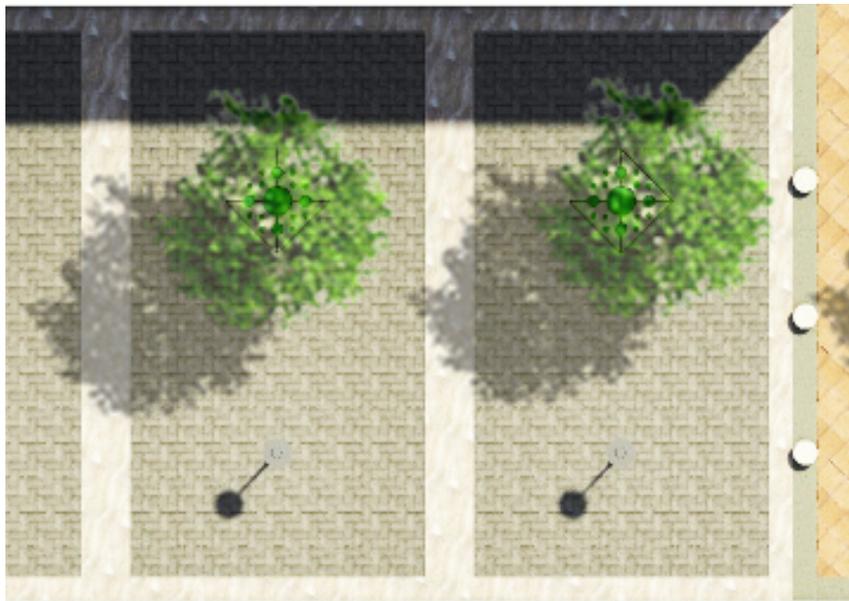
La rue piétonne sera rythmée par des rectangles d'autobloquant gris, ceinturés par des bandes de travertin. Ces bandes de marbre lisse permettront de créer les limites des surfaces d'autobloquant, et de régler les problèmes de parallèles pour obtenir des surfaces d'autobloquant parfaitement rectangulaires et éviteront les découpes dans ce matériau. Les arbres seront disposés de façon asymétrique.



Pavé autobloquant



Travertin



Vue en plan du calepinage



Vue en perspective

THEME III : PAYSAGE

III -1 : PAYSAGES REMARQUABLES A VALORISER

FICHE N° 1 : LA ROUTE COTIERE RN16

FICHE N° 2 : LES PLAGES

FICHE N° 3 : LES HAUTEURS

III -2 : ESPECES VEGETALES PRECONISEES

FICHE N° 4 : ARBRES A FEUILLAGE CADUQUE

FICHE N° 5 : ARBRES A FEUILLAGE PERSISTANT

FICHE N° 6 : FEUILLAGE PERSISTANT

FICHE N° 7 : ARBUSTES A FEUILLAGE CADUQUE

FICHE N° 8 : PALMIERS

FICHE N° 9 : CONNIFERES ET RESINEUX

FICHE N° 10 : CACTEES ET PLANTES GRASSES

FICHE N° 11: PLANTES VIVACES

FICHE N° 12 : PLANTES GRIMPANTES

III -3 : TRAITEMENTS PAYSAGERS EN MILIEU URBAIN

FICHE N° 13 : PLANTATIONS DES VOIES URBAINES

FICHE N° 14 : RONDS-POINTS

FICHE N° 15 : ESPACES VERTS URBAINS

FICHE N° 16 : RESEAUX AERIENS

III -4 : TRAITEMENTS PAYSAGERS EN MILIEU RURAL

FICHE N° 17 : TRAITEMENT DES ACCOTEMENTS DES ROUTES

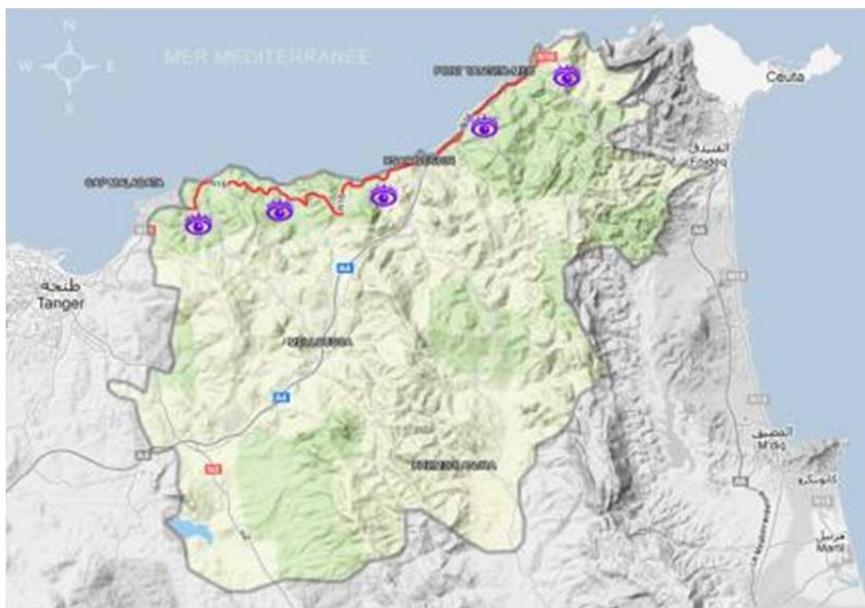
FICHE N°18 : GLISSIERES DE SECURITE

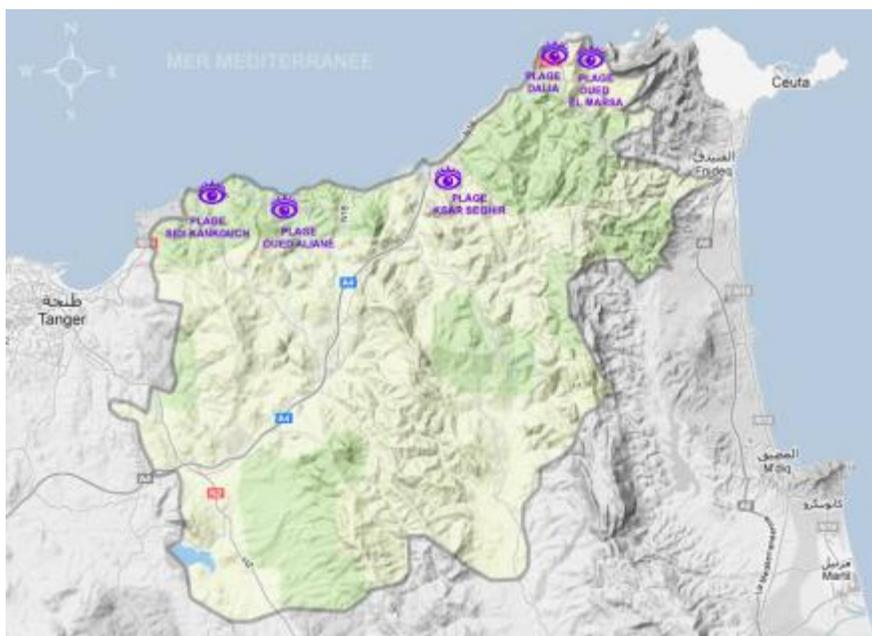
FICHE N°19 : PONTS ET PONCEAUX

FICHE N°20 : INTEGRATION DU BATI LE LONG DES ROUTES

III -1 : PAYSAGES REMARQUABLES A VALORISER

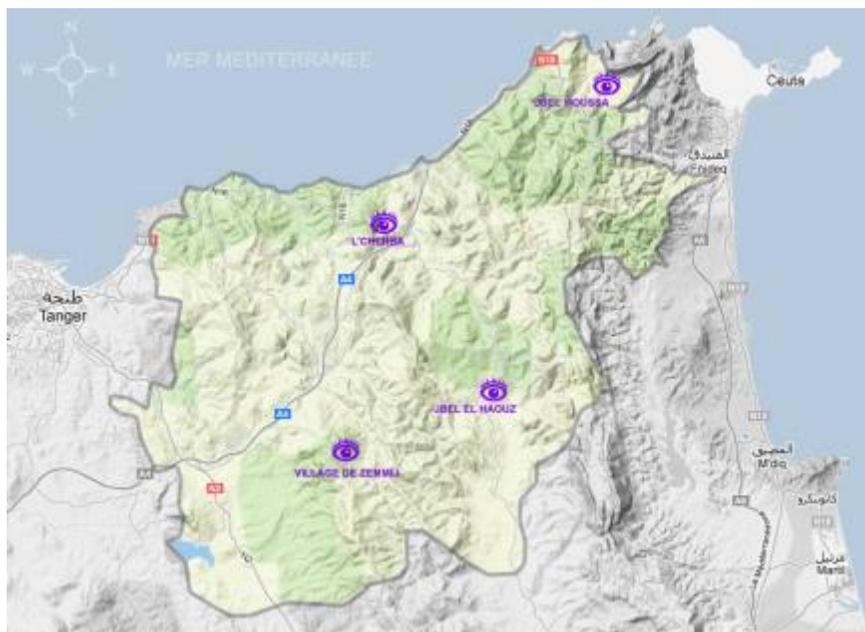
D'un point de vue paysager, la RN 16 peut être considérée comme une route côtière exceptionnelle. En effet, elle offre des points de vue uniques sur la Méditerranée et le détroit de Gibraltar. Son tracé actuel longe parfois le littoral au plus près selon les contraintes du terrain qui est très vallonné. L'effet conjugué de la hauteur par rapport au niveau de la mer et du tracé sinueux, crée une grande diversité de vues le long du trajet jusqu'à Ksar Sghir. C'est la façade littorale de la province Fahs-Anjra qu'il s'agit de préserver, et sur laquelle le territoire doit s'ouvrir d'avantage.



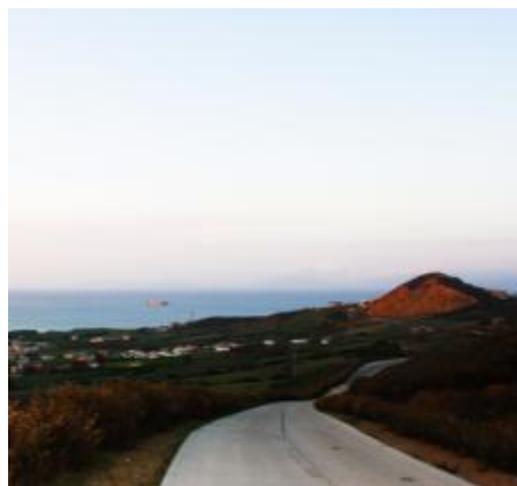


La province possède cinq grandes plages principales, reliées par la RN16: Sidi Kankouch, Oued Aliane, la baie de Ksar Sghir, Dalia, et Oued El Marsa. Toutes ces plages sont caractérisées par un accès en hauteur, qui offre un horizon élevé, et une perception plus complète de la surface de la mer. Cette caractéristique constitue un atout important et privilégié. Les aménagements autour de ces plages devront être pensés avec soin, afin de conserver et de valoriser l'attrait de ces lieux.





La province de Fahs-Anjra comporte un certain nombre de reliefs, dont le plus haut est Jbel Moussa, qui atteint 800m. Ces sommets représentent en eux même des composantes paysagères intéressantes et perceptibles de plusieurs points. D'un autre côté, et quand les points hauts sont accessibles, comme c'est le cas du village Zemmi, ou de la route qui relie la ville de L'chehba à la RN16, la vue plongeante sur les vallées constitue également un patrimoine paysager à valoriser.



III -2 : ESPECES VEGETALES PRECONISEES

L'intérêt paysager de l'arbre à feuillage caduque réside dans la transformation qu'il subit tout le long de l'année. En effet, le changement de couleurs du printemps, la perte de feuilles en hiver, le fleurissement du printemps, et le feuillage vert et dense de l'été qui procure l'ombrage, permet de marquer les saisons de façon prononcée.

PLANTES	HAUTEUR	FIGURE N°
Acacia Hispida L.	5 – 6 m	1
Peuplier blanc Populus alba L.	20 – 30 m	2
Peuplier noir Populus nigra L.	30 – 35 m	3
Platan commun Platanus acerifolia L.	20 – 35 m	4
Jacaranda Jacaranda acutifolia	10 – 20 m	5
Tamaris Tamarix gallica L.	1 – 8 m	6
lilas de Perse Melia azedarach L.	7 – 12 m	7
Cytise Laburnum anagyroides	6 – 8 m	8



Figure N° 1



Figure N° 2



Figure N° 3



Figure N° 4

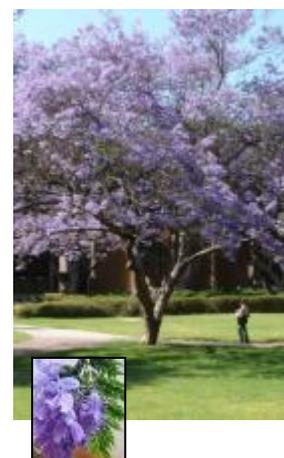


Figure N° 5



Figure N° 6



Figure N° 7



Figure N° 8

PLANTES	HAUTEUR	FIGURE N°
Bigaradier <i>Citrus aurantium</i>	2 – 10 m	1
Mimosa des quatre saisons <i>Acacia retinodes</i>	4 – 8 m	2
Laurier-tulipier <i>Magnolia grandiflora</i> L.	20 – 25 m	3
Araucaria <i>araucaria excelsa</i>	10 – 40 m	4
Olivier commun <i>Oleauropea</i>	5 – 10 m	5
Casuarina <i>Casuarina</i>	20 – 35 m	6
Eucalyptus commun <i>Eucalyptus globulus</i>	30 – 55 m	7
Chêne vert <i>Quercus ilex</i> L.	5 – 20 m	8



Figure N° 1



Figure N° 2



Figure N° 3



Figure N° 4



Figure N° 5



Figure N° 6



Figure N° 7



Figure N° 8

PLANTES	HAUTEUR	FIGURE N°
Laurier rose Neriumoleander	1 - 3 m	1
Viorne tin Viburnumtinus	2 - 4 m	2
Viorne à feuilles ridées Viburnumrhytidophyllum	2 - 3 m	3
Ciste cotonneux Cistusalbidus	0,5 - 1,2 m	4
Escallonia Escalloniamacrantha	2 - 4 m	5
Liane arbustive Loniceranitida	1 - 3 m	6



Figure N° 1



Figure N° 2



Figure N° 3



Figure N° 4



Figure N° 5



Figure N° 6

PLANTES	HAUTEUR	FIGURE N°
Lilas commun <i>Syringavulgaris</i> L.	2 - 3 m	1
Hortensia <i>Hydrangea macrophylla</i>	1 - 2 m	2
Grenadier commun <i>Punicagranatum</i> L.	2 - 5 m	3
Troène de californie <i>Ligustrumovalifolium</i> Hassk	2 - 4 m	4
Althéa <i>Hibiscussyriacus</i> L.	2 - 3 m	5
Spirée <i>Spireacantoniensis</i> Lour	1 - 3 m	6



Figure N° 1



Figure N° 2



Figure N° 3



Figure N° 4



Figure N° 5



Figure N° 6

PLANTES	HAUTEUR	FIGURE N°
Palmier dattier Phoenix dactylifera L.	15 - 30 m	1
Palmier doum Chamaerops humilis L.	3 - 5 m	2
Palmier de Californie Washingtonia filiferawendl.	20 - 25 m	3
Troène de californie Washingtoniarobusta wendl.	20 - 25 m	4
Palmier des Canaries Phoenix canarienschabaud	9 - 20 m	5
Petit rameau Cycas revolutathunb	3 - 4 m	6



Figure N° 1



Figure N° 2



Figure N° 3



Figure N° 4



Figure N° 5



Figure N° 6

PLANTES	HAUTEUR	FIGURE N°
Pin d'Alep <i>Pinushalepensis</i> Mill	10 - 20 m	1
Pin maritime <i>Pinuspinaster</i> Sol	20 - 30 m	2
cyprès commun <i>Cupressus semperviens</i> L.	7 - 30 m	3
Cyprès de Lambert <i>Cupressus macrocarpa</i>	20- 25 m	4
Épicéa commun <i>Piceaabies karst</i>	35-40 m	5
Sapin d'Andalousie <i>Abies pinsapo</i> Boiss	25 - 30 m	6
Genévrier commun <i>Juniperus communis</i>	4 - 10 m	7
Cèdre du Liban <i>Cedruslibani</i> A. Rich	18 - 40 m	8



Figure N° 1



Figure N° 2



Figure N° 3



Figure N° 4



Figure N° 5



Figure N° 6



Figure N° 7



Figure N° 8

PLANTES	HAUTEUR	FIGURE N°
Figuier d'inde Opuntia ficus-indica	3 - 5 m	1
A gave Américain Agave Americana	1,5 - 2, 5 m	2
Croc de sorcière Carpobrotusedulis	0,35 m	3
Cephalocerus Cephalocereussenilis	10 - 15 m	4



Figure N° 1



Figure N° 2



Figure N° 3



Figure N° 4

PLANTES	HAUTEUR	FIGURE N°
Acanthe à feuilles molles <i>Acanthus mollis</i>	1,5 - 2 m	1
Agapanto <i>Agapanthus africanus</i>	0,8 - 1,2 m	2
Lavande aspic <i>Lavandulalatifolia</i>	0,2 - 1 m	3
Origan <i>Origanumvulgare</i>	0,3 - 0,7 m	4
Céraiste cotonneux <i>Cerastium tomentosum</i>	0,15 - 0,2 m	5
Romarin <i>Rosmarinusofficinalis</i>	0,8 - 2 m	6



Figure N° 1



Figure N° 2



Figure N° 3



Figure N° 4



Figure N° 5



Figure N° 6

PLANTES	HAUTEUR	FIGURE N°
Bougainvillier Bougainvillea glabra	7 - 8 m	1
Bougainvillier Bougainvillea spectabilis	5 - 7 m	2
Bougainvillier Bougainvillea spectabilis crimson lake hort	5 m	3
Jasmin Jasminum officinale L.	2 - 5 m	4
Grenadille Passiflora edulis Sims	4 - 5 m	5
Lianes Pyrostegia ignea Presl.	10 - 12 m	6



Figure N° 1



Figure N° 2



Figure N° 3



Figure N° 4



Figure N° 5



Figure N° 6

III -3 : TRAITEMENTS PAYSAGERS EN MILIEU URBAIN

La plantation des voies se fera principalement par des arbres de haute tige ou des palmiers. Les plantations sur trottoirs nécessiteront une largeur de trottoir supérieure à 3,00 m. La circonférence du houppier devra se situer à au moins 2,00 m du bâti. L'implantation des arbres devra permettre le maintien permanent d'une circulation piétonne d'une largeur de 1,50 minimum, hors grille d'arbre ou trou de plantation. A maturité, Le tronc aura une hauteur minimale de 2.50 m.

- Voies supérieures à 30,00 m de largeur :

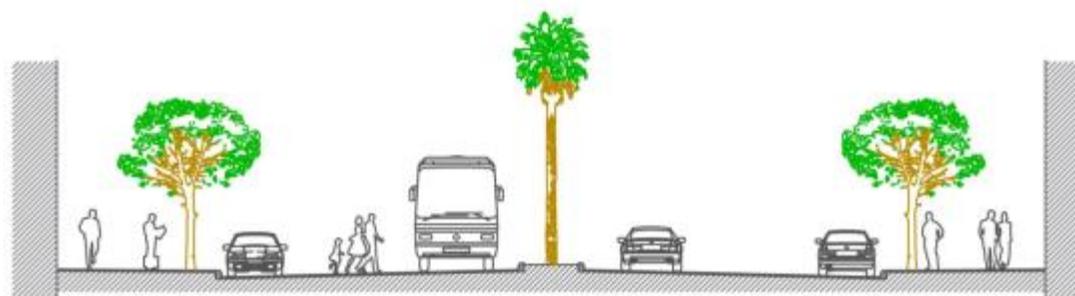
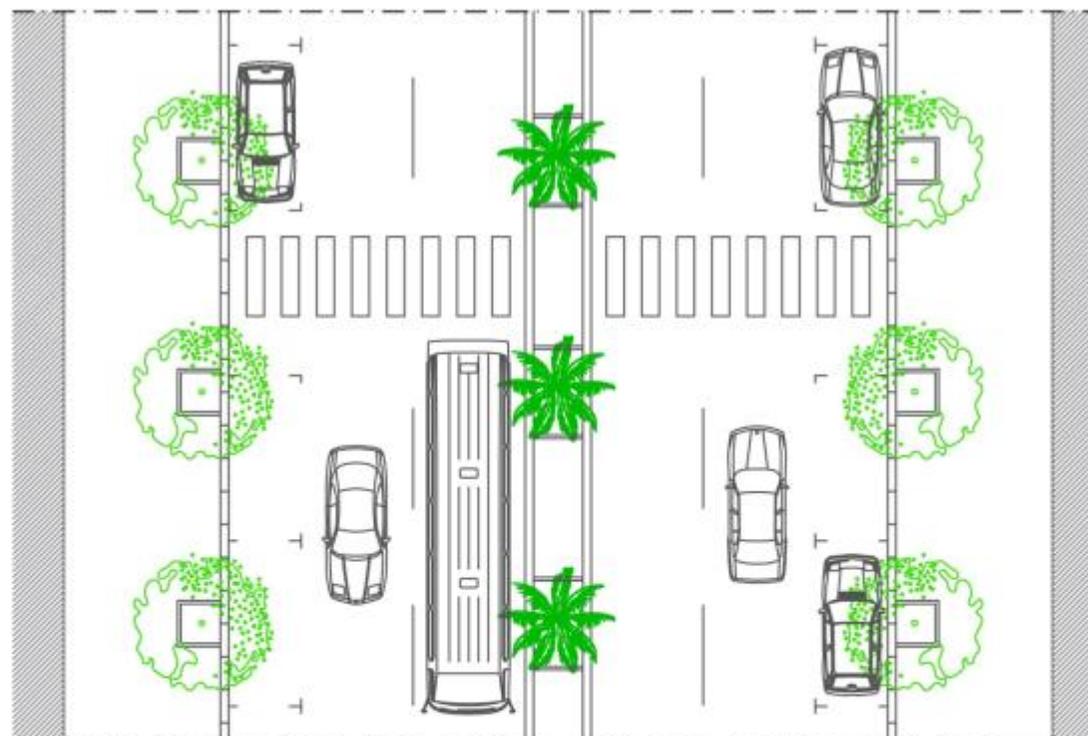
Les trottoirs seront plantés symétriquement. Le terre-plein central sera traité en revêtement minéral, hormis un alignement de palmiers. Un rythme régulier d'implantation devra être assuré entre les arbres de trottoir et les palmiers du terre-plein central.

- Voies de 20 m d'emprise :

Ces voies pourront être plantées sur les deux côtés. La plantation peut être faite de façon dissymétrique, lorsqu'il s'agit de mettre en valeur un seul front bâti, ou en cas de grande longueur de voie.

- Voies inférieures à 15,00 m d'emprise :

Elles pourront être plantées de façon exceptionnelle, sur un seul côté ou en axe central, si certaines conditions sont réunies : voies piétonnes, présence de retraits d'alignements.



Exemple de traitement d'une voie de 30m

Les carrefours et ronds-points sont des ponctuations importantes dans le réseau viaire. Ils forment une composante récurrente du paysage à mettre en valeur. Selon les cas de figure, l'aménagement des ronds-points devra respecter certains critères, à savoir:

- Végétalisation complète afin de créer un réel repère visuel.
- Utilisation d'espèces végétales qui nécessitent un minimum d'entretien, de préférences rustiques.
- Prendre en considération la perception visuelle lointaine dans le choix des espèces végétales.



Utilisation d'espèces végétales locales nécessitant peu d'entretien



De la même façon que l'architecture ou les aménagements urbains, Les espaces verts reflèteront une identité locale forte. L'utilisation d'essences typiquement méditerranéennes, et déjà présentes naturellement dans le territoire de la province Fahs-Anjra, permettra de renforcer ce cachet local. De façon générale, les espaces verts devront procurer des zones ombragées et de grands espaces de jeux. La transparence visuelle à hauteur d'œil devra être préservée autant que possible.



Bigaradier // Mimosa // Cyprès commun // Agave



Exemple de composition pour un espace vert urbain

La présence de réseaux aériens est l'une des formes les plus fréquentes de nuisance visuelle. A cet effet, l'enfouissement devra être prioritaire dans les cas suivants:

- Enfouissement aux environs des bâtiments qui représentent un intérêt patrimonial particulier.
- Enfouissement sur les routes d'intérêt paysager et touristiques.
- Enfouissement dans les séquences qui comportent des perspectives et des points de vue intéressants.



Paysage routier perturbé par la présence de réseaux aériens



Image de base : les réseaux aériens sont omniprésents et gâchent la perception



Image de synthèse : l'enfouissement des réseaux aérien redonne toute sa valeur au bâtiment.

III -4 : TRAITEMENTS PAYSAGERS EN MILIEU RURAL

Les accotements des routes offrent une opportunité d'amélioration du paysage proche et lointain, à travers le traitement du premier plan visuel.

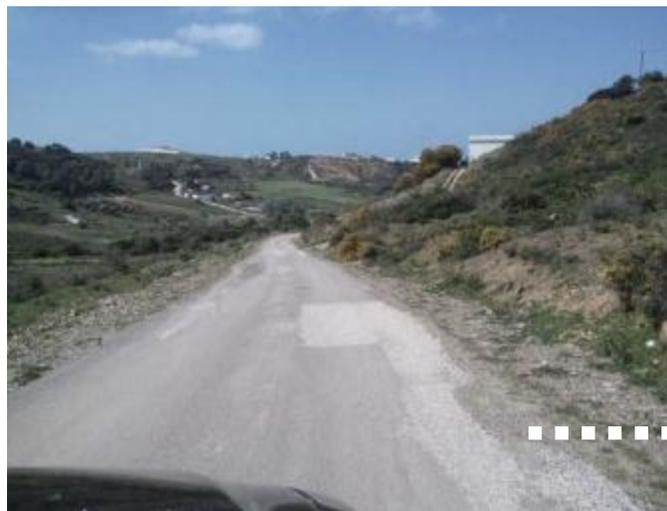
Tout en maintenant une bonne visibilité, et en permettant un stationnement sécurisé, il est possible de mettre en scène le paysage, à travers un traitement végétal de qualité. L'outil principal est l'arbre de grandes dimensions. Que ce soit par la plantation de sujets isolés à des endroits bien choisis, ou par la création de séquences arborées complètes, le paysage se trouvera enrichi par une dynamique nouvelle, évitant ainsi la monotonie.



Monotonie du paysage vu depuis la route



Les alignements d'arbres permettent de qualifier un paysage, et de rythmer une séquence de circulation.



La plantation de grands arbres isolés accompagne la route. Ils diversifient les perceptions et composent des ambiances.

Il existe plusieurs modèles de glissières de sécurité qui s'adaptent plus ou moins au paysage, ce sont en général des glissières métalliques brillantes qui marquent, par contraste, fortement le paysage. Afin d'intégrer les glissières de sécurité, celle-ci auront les couleurs dominantes au niveau du paysage routier, à savoir vertes foncées ou brunes. Aux abords des sites présentant un intérêt paysager particulier, ou des points de vue remarquables, il est envisageable de remplacer les glissières par des murets en pierre.



Entrée de Ksar Sghir de puis Ferssioua.



Image de base : une glissière métallique marque trop fortement le paysage



Image de synthèse : une glissière métallique de couleur vert foncé se fond mieux dans le paysage, sans toutefois disparaître complètement

La présence de nombreux cours d'eau dans la province Fahs-Anjra a rendu nécessaire de nombreux ponts. Durant la période espagnole, ils ont été construits en pierres taillées et représentent un patrimoine remarquable mais souvent peu lisible ; dès leur dégradation, ils sont remplacés par des ouvrages en béton armé, avec des glissières de sécurité en métal.

A cet effet, les créations nouvelles ou les remplacements de ponts et de ponceaux devra, autant que possible, s'orienter vers une conception qui se rattache à cette tradition.

Il est possible d'envisager l'utilisation de revêtements en pierre, ainsi que la création d'un rythme de potelets en pierre, en association avec les glissières en métal.



Un pont ayant conservé ses caractéristiques d'origine, et qui s'intègre de façon harmonieuse.



Pont reliant actuelle les deux commune de Ksar Sghir et Ksar Majaz.



Ponceau sur une route secondaire

Les routes de la province Fahs-Anjra sont jalonnées de bâtiments à usage industriel ou agricole. L'impact visuel sur le paysage est important. Afin d'atténuer cet impact, une intégration par le végétal est préconisée.

Eviter les plantations d'essences uniques, qui forment des barrières végétales rigides comme les alignements de cyprès.

La plantation devra se faire en bosquets, avec des essences locales en mélange. En effet, associer des végétaux à développements variables, composer des strates de hauteurs et de volumes différenciés permet de créer une harmonisation avec la ligne d'horizon et de filtrer les vues.



Exemple d'intégration paysagère d'une unité industrielle à Hakama



Image de base : Vue depuis la RN2 l'impact visuel est important



Image de synthèse: la plantation en bosquets permet une intégration paysagère harmonieuse

CONCLUSION

La province de Fahs-Anjra est aujourd'hui en pleine mutation. La dynamique enclenchée par les grands projets industriels et d'infra structure, ainsi que les nouveaux territoires d'urbanisation induisent des mutations profondes. En quelques années, la province va passer d'une zone à dominante rurale, à une succession d'agglomérations et de zones d'activité.

La charte architecturale a été réalisée à un moment crucial, et devra impérativement accompagner le développement de la province, afin d'aboutir à un territoire aménagé de façon harmonieuse.

Vu l'étendue du territoire qu'elle couvre, ainsi que la diversité des situations et des scénarios d'intervention sur le cadre bâti, la charte a eu pour ligne directrice, la création d'un cadre référentiel permettant de produire un cadre bâti homogène, mais suffisamment diversifié. Cet aspect est fondamental pour permettre la traduction réelle des préconisations de la charte sur le terrain. Ainsi cette souplesse permettra à chaque concepteur ou responsable, de puiser la combinaison d'éléments dont il a besoin, pour mener à bien son projet.

L'objectif final de ce document, est de permettre de créer une identité architecturale et paysagère propre au territoire de la province Fahs-Anjra, ainsi que de préserver et de mettre en valeur son patrimoine

